

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

22°

ALGER

33°

TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 12 - Samedi 13 Avril 2013 - 2 - 3 Jumada Al-Thani 1434 - N° 246 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



FOOTBALL : COUPE D'ALGÉRIE : APRÈS LA VICTOIRE DU MCA (3 À 2) SUR L'ES SÉTİF

## Un Mouloudia-Entente É-POUS-TOU-FLANT !

Page 24

LA VISITE DE TRAVAIL DU PREMIER MINISTRE DANS LA WILAYA D'ORAN

LE GOUVERNEMENT  
RÉAFFIRME  
SES ENGAGEMENTS



## SELLAL DÉCLARE LA GUERRE À LA BUREAUCRATIE ET AU CHÔMAGE

Kamel Cherif

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a déclaré la guerre à partir d'Oran à la bureaucratie et au chômage. En annonçant que le gouvernement est déterminé à aller au bout de ses objectifs, le Premier ministre a transmis des messages clairs à ceux qui usent de pratiques bureaucratiques néfastes qui sont à l'origine de plusieurs maux dont souffre la société.

Page 3

bout de ses objectifs, le Premier ministre a transmis des messages clairs à ceux qui usent de pratiques bureaucratiques néfastes qui sont à l'origine de plusieurs maux dont souffre la société.



POUR ACCÉLÉRER  
L'ACTUALISATION  
DES DOSSIERS

L'AADL compte recevoir 1.000 souscripteurs/jour

Page 4

PROTESTATION SUITE À LA PUBLICATION D'UNE LISTE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Calme précaire à Ouargla après une journée et une nuit agitées

Page 4



TRAVAUX PUBLICS  
**Ghoul sur les chantiers du hoggar**

Page 5

SCIENCE et VIE  
**GRIPPE AVIAIRE (A/H7N9)**

LE VIRUS se rapproche-t-il de l'homme ?

Pages 12-13

RÉGIONS  
BORDJ BOU-ARRÉRIDJ  
PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE 2013  
**Premier regroupement régional des directeurs de la Protection civile**

Page 11

FOOTBALL

EQUIPE NATIONALE

**Idir Ouali sur le point de rejoindre les Verts**

L'attaquant algérien de Dynamo Dresden (Bundesliga 2 allemande de football), Idir Ouali, devrait bientôt rejoindre l'équipe nationale de football



Page 22

JUSTICE  
GUÉ DE CONSTANTINE

**Fin tragique d'une épouse exigeante**

Page 10

## MÉTÉO 22° à Alger

### REGIONS NORD :

• Temps généralement voilé en cours de journée. Les vents seront en général de secteur Est à Nord-Est faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

## 33° à Tamanrasset

### REGIONS SUD :

- Temps voilé à localement nuageux sur l'Extrême Sud et le Sahara Oriental. Ailleurs, ciel partiellement voilé. Les vents seront variables (30/40 km/h) avec soulèvements de sable de l'Extrême Sud vers le Sahara central.

Alger	max	22°	min	15°
Oran	max	25°	min	13°
Annaba	max	22°	min	13°
Béjaïa	max	23°	min	13°
Tamanrasset	max	33°	min	19°



### FOOTBALL

## Ligue 1 professionnelle 2013-2014: coup d'envoi le 24 août

Le championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle, saison 2013-2014, débutera le samedi 24 août 2013, a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP). Quant au coup d'envoi du championnat de Ligue 2 professionnelle 2013-2014, il sera donné le vendredi 23 août 2013. D'autre part, la première période d'enregistrement des joueurs (mercato d'été) est fixée du 2 juin au 31 juillet 2013, tandis que la seconde période d'enregistrement (mercato d'hiver) débutera le 15 décembre 2013 et prendra fin le 15 janvier 2014.

## Lancement de la deuxième édition du Printemps jeunesse

Pour rester fidèle à ses traditions, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger s'apprête à accueillir la deuxième édition du printemps jeunesse 2013 dans un cadre festif, marqué par la participation plurielle d'un ensemble d'artistes de renommés.

Ce programme qui débutera cet après-midi à 15h, touchera pratiquement l'ensemble des centres culturels et les Bibliothèques multimédia d'Arts et Culture ainsi que les maisons de jeunes de la capitale.

### Au programme :

#### Cet après-midi à 15h:

- APC Aïn Benian (Centre culturel Aïn Benian) : concert gnawi, animé par le groupe «Ennoumidia».
- APC Kouba (Centre culturel Apprevial) : concert rock, animé par le groupe «Eclipse».
- APC Sidi Moussa (Centre culturel Sidi Moussa) : concert gnawi, animé par le groupe «Bob Diwan».
- APC El Biar (Salle El Abiaria) : concert hip-hop, animé par le groupe «Nimapsy».
- APC Sidi M'hamed (salle Sierra Maestra) : concert rock, animé par le groupe «Everest».



### DEMAIN ET LUNDI AU PALAIS DES NATIONS

## 2es ASSISES NATIONALES DU TOURISME

Cette rencontre qui se veut un "espace d'évaluation, de réflexion et de discussion sur la situation et le devenir du tourisme national", regroupera l'ensemble des intervenants dans la chaîne touristique, notamment l'administration centrale et locale, les professionnels et acteurs du tourisme, les experts et le mouvement associatif, ainsi que les institutions et secteurs concernés. Les travaux de ces assises se dérouleront en séances plénaires et en ateliers thématiques.



DKNE

## No Comment

### GRÈVE DES CIMENTERIES LE SAC CÉDÉ À PLUS DE 1000 DA, LES BARONS SE FROTTENT LES MAINS



### ARTS ET CULTURE CET APRÈS-MIDI À 15H

## DEMAMN DIMANCHE À 19H «ELNAFAS», opéra en arabe au TNA



L'œuvre de Tarik Benouarka sera jouée pour la première fois demain dimanche 14 avril à partir de 19h au TNA d'Alger, square Port-Saïd.

Ce premier opéra en langue nationale est une promesse du renouveau de l'art lyrique en Algérie.

## Béjaïa Probox nous écrit :

Nous vous remercions pour votre article intitulé "Béjaïa: "Probox" une autre bougie pour Béjaïa!", paru le samedi 30/03/2013, comme nous tenons à attirer votre attention sur une petite erreur concernant la dénomination de notre école ALS All Languages School qui a été citée comme ALS ALi Languages School au lieu de ALS All Languages School.

ALS All Languages School / lotissement Bouali n°17 route de Sidi Ahmed Béjaïa / Algeria

T +213 (0)34 21 87 83 F +213 (0) 34 21 87 83  
E: contact@als-algeria.com / www.als-algeria.com

### CE MATIN À 10H30, AU SIÈGE DE L'UGCAA

## Conférence de presse sur «Le marché du ciment : prix-distribution-spéculation»

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, présidera ce matin à 10h, la rencontre régionale des élus des wilayas du Sud de l'ANR qui aura lieu à la maison de la culture Mohamed Belkhir d'El-Bayadh.

## TLEMCEN Saisie de 22 quintaux de sardine impropre à la consommation

22 quintaux de sardine impropre à la consommation ont été saisis et 3 individus ont été arrêtés par les éléments du service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant de la wilaya de Tlemcen, lors de l'interception d'un véhicule utilitaire de marque Ford Transit au niveau de Bab El Assa, au lieu Sidi Boujenane.

L'analyse effectuée par les éléments de la Sûreté nationale a démontré que les sardines transportées étaient imprégnées à la consommation.



DÉVELOPPEMENT LOCAL,  
EMPLOI, HABITAT

## Le gouvernement maintient le cap

Boualem Branki

A Oran, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a été direct : les entraves au développement économique, l'emploi des jeunes et les grands axes du programme du Président restent la priorité de l'action de son gouvernement. Comme à son habitude, il s'est attaqué au fléau de la bureaucratie, cette maladie qui ronge les rouages de l'Etat et empêche ses institutions, les PME et la société algérienne d'avancer. Déjà, dans son plan d'action présenté devant l'APN, M. Sellal avait insisté sur la dé-bureaucratisation de l'administration algérienne et le retour aux services publics, en direction du citoyen. Lors de son intervention devant la société civile d'Oran, le Premier ministre s'est donc investi personnellement pour combattre la bureaucratie.

Il va plus loin et reconnaît que le blocage des investissements en Algérie est notamment le résultat de cette gangrène bureaucratique qui a bloqué ou rendu difficiles les investissements créateurs d'emplois, de richesses. La bureaucratie a créé des entraves, notamment pour ce qui est des investissements en Algérie. Et, face aux préoccupations des jeunes à propos de l'emploi, il a rappelé que «la politique du gouvernement est claire et ira jusqu'au bout pour assurer des emplois aux chômeurs», affirmant que «l'unique solution est d'activer l'entreprise créatrice de richesse et d'emploi».

Sur ce volet, le PM a déjà mis les termes d'un accord gagnant-gagnant avec le patronat pour donner plus de liberté et faciliter les investissements des PME. Une politique courageuse, «nationaliste» s'il en est que celle pronée par M. Sellal à l'égard du patronat. Qu'on se rappelle cette réunion de novembre dernier avec le patronat et l'UGTA au cours de laquelle il a assuré les représentants du secteur privé industriel de toute la confiance du gouvernement. Et, plus encore, a assuré au patronat de l'entièreté disponibilité du gouvernement à faciliter l'environnement des affaires en Algérie.

A Oran, donc, M. Sellal a rappelé cette démarche, qui tend en parallèle à créer de l'emploi, de la richesse et de la valeur ajoutée pour l'économie nationale. En clair, une politique qui priviliege l'investissement, la création d'emplois et la croissance. Et, sur le chapitre emploi, il a donné un peu plus de visibilité pour les jeunes, notamment ceux du sud du pays. «Nous avons demandé au ministre de l'Energie et des mines que Sonatrach déploie le maximum d'efforts pour ouvrir de nouveaux domaines d'emploi au profit des jeunes Algériens, tout en prenant en considération leurs besoins, ses intérêts et sa situation financière», a-t-il affirmé.

Il a en outre rappelé la volonté du gouvernement à poursuivre le soutien à l'emploi des jeunes à travers les différents dispositifs mis en place par l'Etat. Et, à Oran, le PM a rappelé la portée historique de la Charte de la paix et de la réconciliation nationale, initiée par le président Bouteflika, et sa portée sur le retour de la paix et la sécurité dans le pays. Pour M. Sellal, cette charte est le «projet du siècle».

## LE GOUVERNEMENT RÉAFFIRME SES ENGAGEMENTS Sellal déclare la guerre à la bureaucratie et au chômage

Kamel Cherif

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a déclaré la guerre à partir d'Oran à la bureaucratie et au chômage. En annonçant que le gouvernement est déterminé à aller au bout de ses objectifs, le Premier ministre a transmis des messages clairs à ceux qui usent de pratiques bureaucratiques néfastes qui sont à l'origine de plusieurs maux dont souffre la société. La bureaucratie est perçue comme étant à l'origine de toutes les entraves qui ouvrent les portes grandes ouvertes à tous les dépassements. En définitive, c'est le citoyen, dernier maillon de la chaîne, qui trinque. Les entraves bureaucratiques, maintes fois dé-

noncées, ont freiné pour ne pas dire empêché plusieurs investissements. Ces investisseurs, nationaux ou étrangers, ont carrément renoncé à leurs projets en raison d'une bureaucratie agressive et bien entretenu. A ce titre, la création d'une société ou d'une entreprise économique est soumise à plusieurs conditions, encourageant et ancrant ainsi davantage la bureaucratie, laquelle décourage les plus tenaces. Cette situation a privilégié les passe-droits, le népotisme et le clientélisme, ce qui profite à des responsables et des fonctionnaires véreux qui empoisonnent la vie aux citoyens et autres entrepreneurs. Il faut relever que les entraves auxquelles font face des investisseurs se répercutent sur la création d'entreprises et, par consé-

## LA VISITE DE TRAVAIL DU PREMIER MINISTRE DANS LA WILAYA D'ORAN Une délégation forte de 11 ministres

**Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a achevé, jeudi soir, sa visite de travail dans la wilaya d'Oran, inscrite dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme du Président de la république, M. Abdelaziz Bouteflika.**



Conduisant une importante délégation, le Premier ministre a passé en revue les grands chantiers en cours de réalisation et s'est informé des programmes retenus pour la wilaya d'Oran, qui se projette dans l'avenir pour se doter d'infrastructures à la mesure de ses ambitions et aspirations.

Projets industriels structurants, énergie, transport, santé, commerce, enseignement supérieur, habitat, hydraulique, éducation, autant de secteurs qui ont retenu l'attention de M. Sellal, qui, à maintes reprises, est intervenu pour donner des instructions ou commenter les explications qui lui ont été fournies par les responsables du secteur ou les responsables de projets.

C'est le cas par exemple du secteur de l'habitat qui a suscité l'intérêt du Premier ministre. Il s'est félicité des efforts déployés par les responsables locaux pour mettre en œuvre d'importants projets d'habitat toutes formules confondues, estimant que la wilaya est à même de régler le problème de logements en cours.

M. Sellal a estimé que le mode de pré-affectation de logements adopté par la wilaya d'Oran est un exemple à suivre et à généraliser à toutes les wilayas du pays. Le Premier ministre a insisté également, au sujet du projet

d'usine de montage de voitures Renault, localisé à Oued Tlelat, sur la formation des jeunes dans les métiers de l'automobile afin d'assurer un transfert de savoir-faire et d'impliquer les entreprises nationales sous-traitantes dans la fabrication de composants et autres pièces.

La rencontre avec la société civile, organisée au siège de la wilaya, a permis au Premier ministre de connaître

**M. Sellal a mis en exergue la nécessité de développer une culture du pardon et de la réconciliation au sein de la société, estimant que la Charte de la paix et de la réconciliation nationale, initiée par le Président de la république, M. Abdelaziz Bouteflika, peut être considérée comme un projet du siècle.**

les préoccupations de la population oranaise et de répondre à ses multiples interrogations. Au cours de cette rencontre, M. Sellal a notamment annoncé un quota supplémentaire de 5.000 logements au profit de la wilaya

d'Oran. Ce nouveau quota s'inscrit dans le cadre du renforcement du plan de la wilaya de résorption de l'habitat précaire (RHIP).

La wilaya d'Oran avait bénéficié de 9.000 logements du même plan destinés à la résorption de l'habitat précaire à haï Sanawber (ex-Planteurs) dont plus de 3.000 unités ont été réceptionnées.

Le Premier ministre n'a pas manqué également de souligner la détermination du gouvernement à lutter contre la bureaucratie sous toutes ses formes, de même qu'il a mis en exergue la nécessité de développer une culture du pardon et de la réconciliation au sein de la société, estimant que la Charte de la paix et de la réconciliation nationale, initiée par le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, peut être considérée comme un projet du siècle».

M. Abdelmalek Sellal était accompagné, dans cette visite, d'une importante délégation composée des ministres de l'Intérieur et des collectivités locales, de l'Habitat et de l'urbanisme, de la Santé, du Transport, de l'Energie et des mines, des Ressources en eau, du Commerce, de l'Enseignement supérieur, de l'Industrie, de la PME-PMI et de la promotion de l'investissement.

quent de richesses lesquelles créent des postes d'emploi. Du coup, c'est le chômage qui s'installe et s'amplifie. Ces entraves ont été mises au grand jour à Ouargla où le problème de chômage n'existe pas réellement, l'offre étant paradoxalement plus grande que la demande. Cette situation est générée par les pratiques démocratiques prônées dans les procédés de recrutement. A cet effet, Sellal a affirmé que la politique du gouvernement est claire et ira jusqu'au bout pour assurer des emplois aux chômeurs. Il a considéré que l'unique solution est d'activer l'entreprise créatrice de richesse et d'emploi, insistant sur la libération de l'acte d'investir. En ce sens, le gouvernement se montrera davantage ferme contre tous les responsables et les

parties qui continuent de parasiter l'application du programme du gouvernement, rappelant que Sellal avait annoncé la couleur au premier jour de sa désignation au poste de Premier ministre et lors de la présentation à l'Assemblée populaire nationale de son plan d'action pour la mise en œuvre du programme du président de la République. L'effet inverse que semble avoir eu le discours de Sellal, avec le «soulèvement» des chômeurs qui se plaignent des mécanismes de recrutement, dénote que des parties œuvrent sciemment à maintenir encore la bureaucratie parasitaire, grâce à laquelle ils continuent de se surcroire. Toutefois, devant la détermination du gouvernement, cette vermine finira à terme par être éradiquée.

# Les partis à l'heure de la révision constitutionnelle

Walid B.

**L'annonce de la mise en place de la commission chargée de l'avant-projet de loi portant révision constitutionnelle est d'ores et déjà l'événement qui vient mettre en branle la scène politique nationale.**

C'est ainsi que les partis politiques commencent à se mettre au rythme de ce rendez-vous dont l'importance n'est plus à démontrer pour l'avenir du pays.

Il faut dire que de nombreuses formations politiques s'étaient déjà exprimées sur le projet de révision en faisant valoir leurs propres arguments et leurs propositions à ce sujet. Pour le Front de libération

nationale, toujours à la recherche de son secrétaire général, les propositions qui ont été formulées ne touchent pas uniquement la disposition ayant trait à la durée du mandat du président de la République mais concernent aussi la Loi fondamentale dans sa globalité.

L'amendement de la Constitution vise à consacrer la séparation des pouvoirs afin de mettre un terme à la bipolarité, avait estimé un responsable du vieux parti.

« Si le président Abdelaziz Bouteflika décide de se présenter pour un quatrième mandat, il aura le soutien total du FLN », avait-il encore soutenu.

Les propositions d'amendement faites par le FLN permettent à tous les candidats de se présenter aux élections, basées essentiellement sur la transparence la plus

totale où le contrôle sera de rigueur. Le FLN prône un régime présidentiel et pense que le régime actuel « n'est pas tout à fait clair ». Les propositions de cette formation politique vont dans le sens d'un régime présidentiel et pour une définition des responsabilités et le respect de la volonté du peuple de choisir le programme qui lui convient.

D'autres partis ont emboîté le pas au FLN et ont fait connaître leurs propositions sur le projet de révision constitutionnelle, soulignant que cette révision posera les jalons d'une nouvelle ère dans le fonctionnement des institutions de l'Etat et de l'exercice démocratique en Algérie.

C'est le cas notamment du MPA de Amara Benyounès, du TAJ d'Amar Ghoul ou encore d'autres formations nouvelles

ment créées. Ces réactions et bien d'autres encore ne font que consacrer la démocratie et donner du crédit à une scène politique nationale en ébullition.

Et à ce titre, d'aucuns relèvent que les orientations données par le chef de l'Etat visent, en premier lieu, à consolider la démocratie représentative dans notre pays, conforter les fondements de l'Etat de droit et renforcer les droits et libertés du citoyen.

A partir de là, il va sans dire que la commission chargée du projet de révision devra tirer profit des propositions retenues des acteurs politiques et sociaux ayant participé aux deux consultations sur ces réformes, menées successivement par le président du Conseil de la nation et le Premier ministre.

## SELON OULD KABLIA De nouveaux mécanismes de sécurité dans les cités universitaires



Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, a annoncé jeudi à Oran que de nouveaux mécanismes de sécurité seront mis en place au niveau des cités universitaires pour redynamiser ces espaces. Dans une déclaration à la presse en marge de la visite du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, dans la wilaya d'Oran, M. Ould Kablia a souligné que ces mécanismes de sécurité dans les résidences universitaires « s'inscrivent dans le cadre d'un plan visant à les redynamiser en les dotant de structures de services, dont des centres commerciaux et des restaurants ». Les mécanismes de sécurité viendront accompagner ce plan qui conférera un nouveau mode de vie dans les cités universitaires selon une vision moderne, a-t-il expliqué. Le ministre a annoncé, dans ce contexte, la possibilité d'installer des postes de police et de protection civile à proximité des cités universitaires à l'avenir, soulignant que « leur sécurisation à l'intérieur se fera à travers des systèmes de sécurité sophistiqués basés sur l'outil technologique, des caméras ou par le recours à des sociétés privées ».

## PROTESTATION SUITE À LA PUBLICATION D'UNE LISTE DE LOGEMENTS SOCIAUX

### Calmé précaire à Ouargla après une journée et une nuit agitées

Un calme précaire régnait hier sur la ville d'Ouargla après une journée et une nuit de jeudi agitées par un mouvement de protestation suite à la publication d'une liste de logements sociaux. Les violences de la journée de jeudi, qui se sont poursuivies durant la nuit dans certains endroits de la ville, se sont soldées par le saccage de plusieurs édifices publics dont une aile de la daïra, la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep) et l'agence Mobilis. La Banque algérienne de développement rural (Badr), la Caisse algérienne d'assurance et de réassurance (Caar), la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas), la Casnos, l'unité de la Société nationale de tabac et d'allumettes (SNTA), le parc communal et la direction de l'éducation ont fait l'objet également d'actes de sacage.

## Une nouvelle étape dans le fonctionnement des institutions de l'Etat

Walid B.

C'est désormais chose faite, le processus de réformes politiques lancé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en avril 2011, est en phase de connaître son épilogue avec la révision de la Constitution qui commence à prendre forme.

L'installation officielle par le Premier ministre Abdelmalek Sellal de la commission de juristes et d'experts, chargée d'élaborer le projet des amendements qui seront prochainement soumis au Parlement pour adoption et éventuellement à référendum, constitue, en fait, un pas en avant sur la voie du parachèvement et de finalisation du processus de réformes politiques.

A présent, même si les spécifications vont bon train sur les amendements qui seront apportés à la loi fondamentale du pays, il n'en demeure pas moins que cette révision répond à l'impératif d'adapter la Constitution algérienne au contexte actuel, ainsi qu'aux mutations et aux exigences de l'heure. En d'autres termes, cette révision répond à la volonté du chef de l'Etat de consacrer, de manière définitive, la démocratie et les libertés fondamentales dans notre pays, tout en respectant les constantes de la nation. D'ailleurs, M. Sellal n'a pas manqué de souligner lors de l'installation de cette commission, que le président Abdelaziz Bouteflika n'avait posé « aucune limite préalable » au projet de révision constitutionnelle, hormis celles relatives aux constantes nationales et aux valeurs et principes fondateurs de la

société algérienne. Cette commission a pour mission d'examiner les propositions contenues dans un document préliminaire, rassemblant les contributions recueillies lors de consultations publiques que le chef de l'Etat avait ordonnées en 2011. La commission peut faire toute suggestion qu'elle jugera pertinente en vue d'enrichir ce document qui constitue la base essentielle de sa mission, avait précisé le Premier ministre. La commission doit élaborer ensuite un avant-projet de loi sur la révision de la Constitution qui sera soumis à la « haute appréciation » du président Bouteflika, lequel décidera de la mouture finale du projet qui sera soumis, selon la nature et l'importance des amendements retenus, à la procédure de révision constitutionnelle appropriée. Le Premier ministre avait indiqué le 4 mars dernier que si le changement de la loi fondamentale touchait les équilibres des pouvoirs, le projet de révision de la Constitution sera soumis à référendum.

En 2011, le président de la République a estimé que la société algérienne avait atteint « un niveau de développement et de maturité » lui permettant de franchir une nouvelle étape dans le fonctionnement des institutions de l'Etat, des partis politiques et des médias, à même d'amener le dispositif législatif et réglementaire du pays aux standards universels actuels. Le débat national, conduit autour de ces sujets, a permis la promulgation de plusieurs lois de réformes dans les domaines de la parité des genres, de la liberté d'expression, de la société civile ainsi que des partis et de la moralisation de la vie politique. Les résultats

de cette démarche sont aujourd'hui palpables. La progression spectaculaire du nombre de parlementaires femmes élues lors des dernières législatives, une tendance que confirme le double scrutin local du 29 novembre, constitue une avancée considérable dans la concrétisation des réformes.

L'agrément de nombreux nouveaux partis politiques qui ont vu le jour à la faveur de la nouvelle loi sur les partis, atteste également de l'intérêt que porte l'Etat à l'exercice démocratique dans le pays. En somme, la révision de la Constitution dont l'objectif est de faire des constantes nationales, de la démocratie et de l'Etat de droit les bases du Pacte national unissant les enfants de la nation algérienne, constitue le couronnement de ce processus de réformes devenu irréversible.

« En Algérie, l'ouverture politique a été lancée en 1989. Des avancées notables ont été enregistrées mais des dérives ont failli faire disparaître l'Etat républicain et ont entraîné le pays dans de longues années de destruction et de souffrances, sans pour autant remettre en cause la démocratie comme option unique de gouvernance du peuple algérien qui s'est dressé seul contre l'obscurantisme et le terrorisme », avait affirmé, en décembre dernier, le président de la République. Cela démontre, on ne peut mieux, la détermination du chef de l'Etat à assurer au peuple algérien le cadre idéal de vivre dans la paix et la prospérité, ouvrant la voie à une société harmonieuse dans laquelle ses enfants vivront mieux et pourront regarder, avec confiance, l'avenir.

## POUR ACCÉLÉRER L'ACTUALISATION DES DOSSIERS L'AADL compte recevoir 1 000 souscripteurs/jour

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) envisage d'augmenter, dans 15 jours, ses capacités de réception pour atteindre 1.000 personnes/jour dans le cadre de l'actualisation des dossiers des anciens souscripteurs, a indiqué le directeur de l'agence M. Elias Benidir.

L'AADL a commencé les opérations relatives à l'aménagement de nouveaux espaces pour accueillir près de 300 souscripteurs additionnels, ce qui permettra d'augmenter la capacité globale de réception à plus de 1 000 personnes par jour, a précisé à l'APS M. Benidir. Cette décision, qui sera effective dans deux semaines, vise à accélérer la cadence de l'actualisation des dossiers des souscripteurs de 2001 et 2002, afin d'achever l'opération avant la fin mai prochain, selon le directeur. L'agence avait déjà élevé le nombre des convocations pour atteindre 600 puis 800 convocations par jour, contre 400 au début de l'opération fin janvier dernier.

Parmi eux, les souscripteurs qui ont déposé leurs dossiers en janvier et février 2002 ont été également convoqués aux bureaux de l'agence à partir du 1er avril 2013. Les deux opérations d'actualisation des dossiers de souscripteurs 2001 et 2002 se feront en même temps afin d'achever le traitement des dossiers avant mai prochain et permettre, ainsi, à l'AADL de rece-

voir les nouveaux dossiers, selon les explications du directeur de l'agence. L'agence compte également mobiliser ses capacités pour toutes les journées de la semaine en travaillant même les samedis et vendredis, selon son directeur qui n'a pas donné, toutefois, une date précise pour l'entrée en vigueur de cette décision. Concernant la réalisation de logements, M. Benidir avait annoncé, lors du bilan sectoriel du 1er trimestre 2013, que l'AADL a retenu 235 sites de logements de type location-vente, répartis sur 37 wilayas. Il avait également ajouté que des négociations avec des bureaux d'études et des entreprises de réalisation se sont déroulées durant ces derniers mois pour la conclusion d'accords de gré à gré pour l'entame de la construction de 34.000 unités.

Le gouvernement a donné son accord de principe en faveur de la réalisation de 16 000 projets de logements figurant dans le lot de ces projets, alors que la question des 18 000 unités restantes sera étudiée cette semaine. M. Benidir a souligné que d'autres projets seront étudiés une fois les assiettes foncières assurées. Le programme de logements de type location-vente prévoit la réalisation de 230.000 unités, dont 25.500 unités seront consacrées à la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et 20.000 au ministère de la Défense nationale.

5+5

# Solidarité collective et opérationnelle

Said Abjaoui

**La particularité des discussions au sein du Groupe des 5+5 est le constat qui est d'ailleurs fait et refait (car nous n'en sommes pas à la première réunion) selon lequel le terrorisme se combat collectivement, solidairement et sur le plan opérationnel, c'est à dire activement, mais dans le respect de la concertation.**

Les unilatéralismes conduisent à l'inéfficacité des actions du terrorisme qui ne donne pas son adresse, qui ne dispose pas d'un territoire déterminé.

Qui ne sait pas maintenant combien est complexe la lutte contre un ennemi dont les membres ont pas de visage à pouvoir facilement identifier, qui ont des cellules dormantes dans toutes les sociétés. Ils ont tous en mémoire la facilité avec laquelle les terroristes ont démontré le 11 Septembre combien la sécurité interne d'une grande puissance est vulnérable, et que les dispositifs de sécurité doivent constamment être réadaptés.

L'Espagne et la Grande-Bretagne devraient être les premières à savoir quelque chose en particulier que contre des frappes terroristes, leurs dispositifs de sécurité peuvent être défaillants et qu'ils doivent sans cesse réévaluer leur vulnérabilité et leur sécurité. Ils sont maintenant convaincus qu'il n'y a pas de grandes puissances quand il faut faire face au terrorisme. Ils savent maintenant que le terrorisme est un facteur parasitant les rapports de force, et qu'il n'est d'aucune utilité de dénombrer le nombre d'avions ou de chars qu'il faut placer face aux terroristes car ces derniers contournent les moyens conventionnels d'une armée classique de défense.

Il n'y a pas de face-à-face, et la mobilité et l'effet de surprise peuvent conférer conjointement une supématie opérationnelle aux groupes terroristes. Dans les régions choisies par le terrorisme (ou parfois par les guerres menées ou provoquées par des puissances occidentales) pour en faire leurs sanctuaires, celui-ci tente de mettre à mal la capacité à gouverner et celle à protéger les populations.

Il n'abandonne jamais le projet d'une paralysie de l'économie, d'un



parasitage du fonctionnement du système politique avec à terme un isolement de la diplomatie et de pratiquement interdire à l'Etat de récupérer la capacité à gouverner. Malgré ce qui est présenté comme étant une déroute militaire des groupes armés, le terrorisme ne tire pas uniquement de sa survie les éléments de son éventuel renforcement. Il les tire également des divergences quiminent la classe politique et de la croyance de cette dernière que la lutte contre le terrorisme n'est du ressort que des seuls services de sécurité.

Un terrorisme qui se revendique d'une cause politique tire également sa puissance des problèmes identitaires non reconnus, non résolus pluto. Les conflits dans le nord des pays de Sahel créent de larges brèches qui augmentent la marge de manœuvre des terroristes tandis que s'accroissent les vulnérabilités des pays qui n'ont pas réglé le problème de l'exacerbation des communautarismes.

Des questions peuvent tout de même se poser pour parvenir au rétablissement de la sécurité. Pourquoi le terrorisme existe-t-il encore ? Inadaptation des institutions aux exigences des missions à exercer en amont des insécurités ? Impossibilité à trouver les instruments de dissuasion des terroristes ?

Peut-on dissuader ceux qui acceptent de se faire exploser et qui croient qu'en devenant des bombes humaines ils rentrent encore plus dans la grâce de Dieu ? Un attentat de plus est un attentat de trop. Par rapport à la décennie 90, le décrochage de la classe politique privée ainsi la lutte antiterroriste d'une dimension importante, aussi indispensable que la composante «militaire». L'emploi des moyens de force consiste à neutraliser

(à tenter de neutraliser) les terroristes tandis que la partie immatérielle, attribut des institutions civiles, des partis, du mouvement associatif, devrait être investie bien en amont de la naissance des vocations aux métiers de terroristes. Deux axes principaux pour la lutte contre le terrorisme. Comment lutter à la fois sur le plan «militaire», c'est-à-dire par l'emploi des moyens de force et lutter sur le plan immatériel, c'est-à-dire sur le plan des idées, celui du renseignement, celui de la contre-subversion, du contre-endocrinement, pour réarmer le moral des jeunes et de l'ensemble des composantes de la nation ?

Qu'attendent les pouvoirs publics des populations et qu'attendent les populations des pouvoirs publics ? Les autorités parlaient mais ne parlent plus de posture populaire de vigilance sans cerner les diverses composantes de ce concept sachant que les pouvoirs publics n'en ont pas défini le mode d'emploi.

Quelle posture de vigilance ?

Comment l'adopter ? Il ne s'agit plus seulement de suspecter les sacs abandonnés. La pratique des attentats est passée à un stade plus extrême. Des bombes humaines et des camions piégés conduits par ceux qui ont accédé la mort pour eux.

Nous sommes dans une situation où il serait plus que nécessaire d'éviter les discours à effets d'annonce dans un contexte d'existence de nombreux foyers de crise et où les forces de sécurité découvrent que les interventions sont à longue durée et que la pratique de la violence peut se prolonger indéfiniment.

Comment donc évaluer la situation dans une marge d'incertitudes la plus étroite possible ?

## Forte hausse des exportations hors hydrocarbures en février 2013



Les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie, constituées essentiellement de produits pétroliers, ont enregistré une forte hausse de 107% en février dernier totalisant 197 millions de dollars (USD), a-t-on appris mercredi auprès des Douanes algériennes.

Malgré cette «remarquable amélioration», ces exportations demeurent toujours marginales, représentant seulement 3,15% du volume global des exportations de l'Algérie qui restent dominées par les hydrocarbures (96,85%), selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Les principaux produits exportés sont constitués essentiellement de dérivés des hydrocarbures et de produits agroalimentaires. Il s'agit notamment des huiles et produits provenant de la distillation des goudrons, qui ont enregistré une hausse de 269,8% pour atteindre 37,98 millions USD en février 2013 contre 10,27 millions USD le même mois en 2012, précise le Cnis.

D'autres produits exportés ont également enregistré d'importantes hausses, tels que les ammoniacs (+110,5%), totalisant 63,17 millions USD, l'hydrogène et gaz rares (+284,6%), soit 5,77 millions USD et les engrains (+154,5%), soit plus de 3 millions USD.

Pour les produits agroalimentaires exportés, le Cnis cite le sucre dont les exportations sont passées de 6,79 millions USD en février 2012 à 35,69 millions USD à la même période en 2013, enregistrant une augmentation de 425,6%, ajoute la même source.

A cet effet, il est à relever que l'Algérie n'étant pas un pays producteur de sucre (canne ou betterave), la matière première est totalement importée par des opérateurs privés qui la transforment et la commercialisent. Les légumes à l'état frais ou réfrigérés ont connu une «importante augmentation» de 318,2%, totalisant plus de 4,8 millions USD et les eaux minérales avec 2,6 millions USD (+56,9%).

L'Algérie, qui a réalisé un excédent commercial de plus de 2,59 milliards USD en février dernier, a exporté pour 6,24 milliards USD, en baisse de 2,32% et a importé pour 3,65 milliards USD (-17,9%).

Cette baisse est due essentiellement à un recul de 3,97% des exportations des hydrocarbures qui sont passées de 6,3 milliards USD en février 2012 à 6 milliards USD en février dernier. L'Algérie recèle d'importantes potentialités lui permettant de développer ses exportations hors hydrocarbures, notamment en ce qui concerne les produits agricoles transformés et ceux des industries chimiques et pétrochimiques, avait souligné dernièrement, le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, en marge du lancement d'un programme de formation à l'exportation.

Cependant, l'indisponibilité du produit et le manque d'approvisionnement freinent le développement de ces exportations au niveau des marchés mondiaux structurés qui exigent un approvisionnement continu en produits de qualité, a-t-il relevé. En 2012, les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie ont représenté moins de 3% du volume global des exportations, soit 2,18 milliards USD, malgré une augmentation de plus de 6% par rapport à 2011.

APS

## TRAVAUX PUBLICS

### Ghoul sur les chantiers du Hoggar

Dans le cadre de ses visites de travail et d'inspection, le ministre des Travaux publics D' Amar Ghoul a effectué jeudi, une visite des chantiers du secteur de la wilaya de Tamanrasset.

Lors de son déplacement, le ministre a procédé à l'inspection de plusieurs projets, tels que le projet de la route transsaharienne, où il a donné le coup d'envoi de ce projet reliant l'Algérie au Mali.

La visite fut aussi l'occasion pour l'inauguration et le suivi de plusieurs projets sur le territoire de la wilaya, qui contribueront au développement de ses communes et au désenclavement des habitants de son Sahara.



## L'Algérie et l'Autriche envisagent de développer le VTT pour promouvoir le tourisme sportif en Algérie



Ambassadrice autrichienne,  
Mme Aloisia Worgetter.

L'Algérie et l'Autriche envisagent de développer le vélo de randonnée sportive (cyclisme) ou ce qui est appelé Vélo tout-terrain (VTT), afin de promouvoir le tourisme sportif, a indiqué jeudi à Alger l'ambassadrice autrichienne, Mme Aloisia Worgetter.

L'idée est née du circuit en VTT effectué en ce moment par deux cyclistes autrichiens qui ont traversé l'Est et une partie du Sud algérien avant de se rendre à l'Ouest jusqu'à la frontière marocaine, a expliqué Mme Worgetter dans une déclaration à l'APS, soulignant qu'il s'agissait d'un projet pour promouvoir en même temps cette discipline sportive et le tourisme en Algérie, dans le cadre de l'écotourisme.

Les deux cyclistes, MM. Hubert Hausser (56 ans) et Gerhard Heregger (61) ont indiqué pour leur part qu'ils ont été «émerveillés» par les sites touristiques visités en Algérie, notamment les montagnes de Chelia à Khencela qu'ils ont traversées sur leur parcours Annaba-Alger. Ils ont estimé que la wilaya de Khencela dispose d'un relief et d'une végétation luxuriante lui permettant de développer le VTT et par là même le tourisme écologique, suggérant à ce propos d'envoyer à l'avenir des groupes de touristes autrichiens pour effectuer des randonnées pédestres et à vélo dans cette région montagneuse.

M. Hausser et Heregger ont également profité de l'opportunité de leur traversée pour prendre des photographies et filmer les paysages «paradisiaques» qui les changent de la neige éternelle des Alpes, ont-ils dit, ajoutant qu'ils organiseraient à cet effet, une exposition photo et un projection vidéo en Autriche.

Ils ont également emporté dans leurs bagages des souvenirs, tels que les tapis de Khencela et les produits bio des régions qu'ils ont visitées, soulignant au passage que le couscous d'Algérie est de loin «plus succulent» que celui qu'ils ont déjà mangé en Europe.

MM. Hausser et Heregger ont également profité de l'opportunité de leur traversée pour prendre des photographies et filmer les paysages «paradisiaques» qui les changent de la neige éternelle des Alpes, ont-ils dit, ajoutant qu'ils organiseraient à cet effet, une exposition photo et un projection vidéo en Autriche.

Les deux cyclistes ont entamé un circuit à travers les pays de la Méditerranée et se sont déjà rendus en Grèce, puis l'Italie et la Tunisie en attendant, ont-ils dit, de visiter la Syrie, l'Egypte, la Libye et la Turquie.

APS

# ALGÉRIE - FRANCE

## Plusieurs conventions et accords de coopération agricole signés à Alger

**Les travaux de la première réunion du comité agricole mixte algéro-français ont pris fin jeudi à Alger avec la signature de plusieurs conventions et accords de coopération dans plusieurs filières du secteur agricole.**



Ces conventions et accords ont été paraphés lors d'une réunion tenue au siège de la Chambre nationale d'Agriculture en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa, et de l'ambassadeur français à Alger, M. André Parant ainsi que de nombreux opérateurs algériens et français.

Des conventions institutionnelles de coopération ont été conclues entre les services vétérinaires algériens et français dans la formation des vétérinaires officiels ainsi que dans le domaine de la documentation, des archives agricoles et de l'audiovisuel.

D'autres conventions signées concernent la filière bovine et la filière lait avec l'Office national interprofessionnel du lait (Onil) et son homologue français. Dans cette dernière la partie française s'engage à former des éleveurs algériens, à améliorer la banque de données de l'Onil et à améliorer le fonctionnement du dispositif d'aides à la filière, a expliqué le directeur de l'office, M. Messar.

Cette convention d'une durée de trois ans renouvelable, sera suivie «immédiatement» par un plan d'action annuel, a détaillé ce responsable.

Un accord portant création d'une société mixte algéro-française pour la production des semences de céréales et légumineuses a été signé entre l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) et la société française Axeréal qui est un groupe de coopératives situées dans le bassin parisien comptant 13.000 céréaliculteurs potentiels.

«Un comité mixte sera installé prochainement pour étudier la mise en oeuvre de cet accord qui concernera, au début, la production de semences au niveau des fermes pilotes», a expliqué le directeur général de l'office, M. Mohamed Belarbi.

Le partenaire français va apporter de nouvelles semences céréalières, des intrants et mettre à la disposition de l'Oaic des experts pour des conseils techniques et formation des agriculteurs algériens. Une autre société algéro-française pour la production de la levure boulangère devrait être créée aux termes d'un accord conclu entre la SGP céréales Segro et le français Lesaffre, principal fournisseur de levure boulangère de l'Algérie.

Ce projet devrait relancer l'activité levurière en Algérie dont les importations se chiffrent à des centaines de millions de dollars par an.

Selon le président du directoire de Segro, Tahar Abdelkader, cette entreprise qui sera implantée dans les Hauts Plateaux compte produire 30 000 tonnes de levure par an dans la première phase. L'objectif étant d'arriver à 60 000 tonnes afin de répondre aux besoins nationaux estimés à 40 000 tonnes/an et envisager l'exportation.

### «La question de la sécurité alimentaire dépasse de loin nos frontières»

La signature de ces accords «est l'aboutissement d'une intense activité» qui s'est traduite, depuis la visite du président français, M. François Hollande en Algérie en décembre dernier, par la signature d'une convention de partenariat et de nombreuses rencontres entre les institutions et opérateurs des deux pays.

Ces échanges dénotent qu'il ya un besoin de formation, d'expertise et de technologie pour accompagner notre renouveau agricole et rural et une volonté de travailler ensemble parce que la question de la sécurité alimentaire dépasse de loin nos frontières».

«Nous sommes en train de construire une coopération structurée et structurante porteuse de valeurs gagnant-gagnant», a souligné M. Benaïssa en marge de la réunion mixte.

Le comité mixte algéro-français de coopération et de partenariat dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du développement rural a une dimension politique, institutionnelle, professionnelle et économique, a rappelé le ministre.

Une coopération gagnant-gagnant a fait l'objet de plusieurs rencontres et tables rondes organisées depuis lundi 12 avril à Alger entre les opérateurs français et algériens. Ces derniers ont plaidé pour une coopération accrue dans le domaine de la formation et de transfert de technologie.

«Nous souhaitons promouvoir des partenariats gagnant-gagnant entre professionnels et entreprises algériens et français», a estimé pour sa part l'ambassadeur français.

Une mission conjointe d'experts français et algériens «devrait se rendre rapidement en Algérie pour faire un diagnostic des différents établissements de formation existants et voir comment on peut avancer ensemble pour que ces établissements soient plus performants», a indiqué Bertrand Hervieu, conseiller général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux au ministère de l'agriculture français.

Le comité mixte se réunira l'année prochaine à Paris pour examiner et conclure d'autres accords entre les deux parties, a-t-on appris auprès de la délégation française.

**ALGÉRIE - EUROPE****M. Ould Khelifa s'entretient avec le président du groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au PE**

Lors d'une audience accordée par M. Ould Khelifa à cette délégation présidée par M. Hannes Swoboda, les deux parties ont évoqué l'état des relations entre l'APN et le Parlement européen et «les moyens de promouvoir la coopération entre les deux instances et de la hisser à un niveau qui reflète la qualité de ces relations», indique un communiqué de l'APN.

Les entretiens ont porté également sur «les moyens de renforcer le partenariat économique et de l'élargir à d'autres domaines, notamment l'agriculture et l'industrie».

Les deux parties ont passé en revue les réformes politiques et économiques engagées par l'Algérie. «L'Al-

**Le développement des relations parlementaires algéro-européennes étaient au centre d'entretiens, jeudi à Alger, entre le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa et une délégation du groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au parlement européen (PE).**

gérie qui a franchi de grands pas dans ce domaine, est déterminée à ancrer son processus démocratique et répondre aux préoccupations des citoyens»,

a précisé M. Ould Khelifa.

Concernant les mutations politiques survenues dans la région, le président de l'APN a réitéré la position de l'Algérie qui repose sur «le respect de la souveraineté des pays et la non-ingérence dans leurs affaires internes» comme elle soutient, a-t-il dit, le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Pour ce qui est de la situation dans la région du Sahel, M. Ould Khelifa a appelé au «renforcement de la concertation pour faire face aux défis liés au terrorisme» soulignant la nécessité de «ne pas céder aux revendications des terroristes notamment celles liées au payement de la rançon».

l'échange de rencontres et de visites et la concertation autour des questions intéressant le groupe européen et l'Algérie», indique un communiqué du Conseil. Il s'agit du «renforcement des institutions élues et de la promotion de la pratique démocratique ainsi que du droits des peuples à l'autodétermination» et du «soutien aux aspirations des peuples à la liberté et à l'établissement de leurs institutions en toute souveraineté», ajoute la même source.

**Mme Tayeb s'entretient avec le président du groupe de l'APSD au Parlement européen**

Les relations parlementaires algéro-européennes ont été au centre d'un entretien, jeudi à Alger, entre la vice-présidente du Conseil de la nation, Mme Leïla Tayeb et le président du groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen, (PE), M. Hannes Swoboda. La rencontre a constitué «une occasion pour évoquer les relations parlementaires algéro-européennes et examiner les moyens de leur renforcement à travers

la promulgation d'une série de lois sur les partis politiques, les élections et la représentation de la femme aux assemblées élues.

L'Algérie a su se prémunir des sousbresauts qu'ont connus certains pays de la région en consacrant le pluralisme politique et médiatique et en tenant compte de la question de l'équilibre régional, a-t-il ajouté.

M. Chorfi a, par ailleurs, précisé que les peuples de la Méditerranée «ont d'autre choix que d'oeuvrer côte à côte dans le cadre d'un partenariat basé sur les intérêts communs et le respect mutuel», appelant à «concevoir une nouvelle approche de l'Union du Maghreb arabe à la lumière des dernières mutations».

Il a rappelé, dans ce contexte, «le soutien de l'Algérie à l'organisation d'un référendum libre et intégré à même de permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir».

Concernant la situation au Mali, M. Chorfi a réaffirmé la position de l'Algérie, une position émanant de ses principes indéfendables, dont le respect de la souveraineté des pays et de leur intégrité territoriale ainsi que la non-ingérence dans leurs affaires internes, précisant que «le règlement de cette crise est tributaire d'un dialogue politique avec des représentants habilités à parler au nom des habitants du nord».

Par ailleurs, M. Chorfi a appelé à la cessation des hostilités en Syrie et à «un règlement urabie qui prenne en charge les revendications légitimes du peuple syrien loin de toute ingérence».

Il a également dénoncé «la spoliation des terres palestiniennes par Israël et la construction du mur de séparation ainsi que la construction de colonies».

APS

**ALGÉRIE - HONGRIE**  
**La Hongrie exprime sa volonté de renforcer la coopération bilatérale avec l'Algérie**

La Hongrie a exprimé, par la voix de son ministre d'Etat au ministère des Affaires étrangères, M. Zsolt Nemeth, sa volonté de renforcer la coopération bilatérale avec l'Algérie, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la technologie et de la formation.

«La célébration du 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Hongrie nous offre l'occasion d'œuvrer pour le renforcement de notre coopération bilatérale dans les domaines économique, technologique et de la formation», a déclaré à la presse le ministre hongrois à l'issue d'un entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel. Il a indiqué, en outre, avoir invité l'Algérie à participer au forum mondial de l'eau, prévu en octobre prochain à Budapest.

M. Nemeth, en visite de travail en Algérie, s'est entretenu auparavant avec le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci.

**GB - ALGÉRIE**  
**Une délégation d'hommes d'affaires britanniques du 14 au 17 avril à Alger**

Une délégation d'hommes d'affaires britanniques effectuera une visite en Algérie du 14 au 17 avril, à l'initiative du Conseil d'affaires UK ABC, a indiqué son président M. Abderrezak Osmani.

L'éducation, les communications, les systèmes de sécurité, la formation dans le domaine de la

santé, sont, entre autres, les secteurs d'activités représentés par les compagnies à l'instar de BCB International Ltd Manufacturing, PGM Associates Ltd Business consultancy et TLT Communications Ltd Télécommunications.

«La conférence, organisée par notre organisme le 11 mars dernier sur les opportunités d'affaires en Algérie, a eu un grand écho au sein de la communauté d'affaires en Grande-Bretagne qui exprime un intérêt croissant pour le marché algérien», a déclaré à l'APS, M. Osmani.

Crée en septembre 2010, la UK ABC a pour but essentiel de promouvoir les relations d'affaires entre la Grande-Bretagne et l'Algérie. En 2012, cet organisme a conduit plusieurs missions multisectorielles en Algérie dans le but de prospecter le marché algérien.

**ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE**  
**M. Miloud Chorfi : «Inscrire l'élément humain parmi les priorités du dialogue euro-méditerranéen»**

Le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Miloud Chorfi a souligné, jeudi à Bruxelles, la nécessité d'«inscrire l'élément humain parmi les priorités du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée pour un partenariat euro-méditerranéen réel», indique un communiqué de l'APN.

M. Chorfi qui intervenait lors de la 9<sup>e</sup> Assemblée générale parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (UpM), a affirmé que «l'édification d'un partenariat euro-méditerranéen réel nécessite d'inscrire l'élément humain parmi les priorités du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée, de manière à permettre l'échange d'expériences entre élus locaux et conférer davantage de flexibilité à la circulation des personnes tout en garantissant les droits des travailleurs émigrés pour faciliter leur intégration dans les sociétés des pays d'accueil». A cette occasion, M. Chorfi a passé en revue les réformes institutionnelles, politiques et économiques initiées par l'Algérie et les réalisations accomplies en termes de soutien aux libertés fondamentales à travers la

promulgation d'une série de lois sur les partis politiques, les élections et la représentation de la femme aux assemblées élues.

L'Algérie a su se prémunir des sousbresauts qu'ont connus certains pays de la région en consacrant le pluralisme politique et médiatique et en tenant compte de la question de l'équilibre régional, a-t-il ajouté.

M. Chorfi a, par ailleurs, précisé que les peuples de la Méditerranée «ont d'autre choix que d'oeuvrer côte à côte dans le cadre d'un partenariat basé sur les intérêts communs et le respect mutuel», appelant à «concevoir une nouvelle approche de l'Union du Maghreb arabe à la lumière des dernières mutations».

Il a rappelé, dans ce contexte, «le soutien de l'Algérie à l'organisation d'un référendum libre et intégré à même de permettre au peuple sahraoui de décider de son avenir».

Concernant la situation au Mali, M. Chorfi a réaffirmé la position de l'Algérie, une position émanant de ses principes indéfendables, dont le respect de la souveraineté des pays et de leur intégrité territoriale ainsi que la non-ingérence dans leurs affaires internes, précisant que «le règlement de cette crise est tributaire d'un dialogue politique avec des représentants habilités à parler au nom des habitants du nord».

Par ailleurs, M. Chorfi a appelé à la cessation des hostilités en Syrie et à «un règlement urabie qui prenne en charge les revendications légitimes du peuple syrien loin de toute ingérence».

Il a également dénoncé «la spoliation des terres palestiniennes par Israël et la construction du mur de séparation ainsi que la construction de colonies».

APS

## AFFAIRES RELIGIEUSES

### 800 nouveaux imams, de muezzins et d'enseignants en 2013

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Bouabdallah Ghlamallah a indiqué jeudi que son secteur sera renforcé en 2013 à la faveur de la sortie de plusieurs promotions d'imams, de muezzins et d'enseignants coraniques. M. Ghlamallah qui présidait au siège du ministère la 4<sup>e</sup> rencontre d'évaluation des activités des directions des affaires religieuses du sud du pays, a souligné que le secteur sera renforcé cette année par 400 imams, 200 muezzins et 200 enseignants. Le ministre a rappelé avoir présidé, dans le courant de la semaine à In Salah, la sortie d'une promotion de 150 imams du centre national de formation spécialisé. Ces imams seront affectés aux postes vacants dans les wilayas du sud. Cette rencontre des directeurs des wilayas du sud constitue, selon le ministre, «une occasion pour évoquer plusieurs questions dont l'exploitation optimale des moyens humains et matériels du secteur selon les besoins en matière d'encadrement». Elle intervient après celles organisées avec leurs homologues de l'Est et du Centre «pour une meilleure coordination entre les mosquées», a-t-il ajouté. M. Ghlamallah a salué à cette occasion «l'action et le sens de l'organisation des cadres du secteur dans les wilayas du sud». Le ministre a remis une distinction lors de cette rencontre à Yacine Amrane qui a remporté le premier prix de récitation du Saint Coran au Koweït lors d'un concours international auquel ont participé 118 candidats de 58 pays.

### La mosquée a un rôle important à jouer dans l'ancrage de l'identité nationale

La mosquée remplit un rôle important dans la préservation et l'ancrage de l'identité nationale, a affirmé, mercredi à In-Salah (Tamanrasset), le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Bouabdallah Ghlamallah. S'exprimant en ouverture d'un séminaire de formation des personnels des affaires religieuses et des wakfs, le ministre a indiqué que la mosquée remplit un rôle important dans la préservation et l'ancrage de l'identité nationale, appelant à tenir cet établissement cultuel à l'écart des différends. M. Ghlamallah a mis en exergue, par la même occasion, la mission, religieuse et sociale, de la mosquée, soulignant son rôle social de formation du bon citoyen. Le directeur de l'institut national spécialisé des personnels des affaires religieuses et des wakfs de In-Salah, M. Malek Ahmed, a indiqué, de son côté, que le thème du séminaire a été choisi car coïncidant avec la célébration du Cinquantenaire de l'Indépendance de l'Algérie, et que la mosquée demeurerait un lieu de consolidation de la rectitude morale et d'appel à l'amour de la patrie. Cette rencontre de formation, animée par des imams, chouyoukh, universitaires et cadres du ministère des Affaires religieuses et des wakfs, est consacrée à l'étude de plusieurs axes en rapport avec la mosquée et son rôle dans la préservation de l'identité nationale. Parmi les thémes de communications projetées à cette rencontre de deux jours, figurent les «méthodologies de formation dans les instituts nationaux spécialisés et leur rôle dans l'ancrage de l'identité nationale», l'identité nationale, son authenticité et ses liens avec l'Islam», «le rôle de l'imam dans la préservation des constantes nationales», et «les contributions de Cheikh Mohamed Bey Bellaâlem dans le cadre de l'unité nationale». Lors de cette rencontre de formation qu'abrite l'institut national spécialisé des personnels des affaires religieuses et des wakfs à In-Salah, les participants aborderont aussi des thémes en rapport avec «la culture de l'imam en histoire, et son apport à l'ancrage de l'identité nationale dans la société», «la contribution des Ulémas algériens, durant la Révolution, à l'ancrage de l'identité nationale», et «des réalisations de l'Algérie après 50 ans d'Indépendance».

**Le wali d'Alger, M. Mohamed Kebir Addou a affirmé, mercredi à Alger, que «130 000 logements, toutes formules confondues, sont actuellement en cours de réalisation» au niveau de la wilaya d'Alger.**

## HABITAT

### 130 000 logements en cours de réalisation à Alger



«Outre ces logements qui sont en cours de réalisation, un projet pour la réalisation de 40 000 logements sociaux dans différentes régions d'Alger a été mis au point», a déclaré le wali après avoir présidé la cérémonie d'installation de MM. Djamel Brimi et Mohamed Dahmani, respectivement aux postes de secrétaire général de la wilaya d'Alger et wali-délégué de la circonscription administrative de Baraki.

Pour ce faire, ajoute M. Addou, «des assiettes foncières ont été consacrées à ces projets au niveau de plusieurs communes dont Ouled Fayet, Baba Hassène, Kherrâisia,

Baraki et El-Harrach». Les efforts consentis par les services concernés ont permis de récupérer 614 hectares de terrains après la démolition des bidonvilles, a précisé M. Addou soulignant que plus de 12 000 habitations anarchiques ont été démolies depuis 5 ans parallèlement à la distribution de 25 000 logements sociaux et 9 300 logements sociaux participatifs. Cette initiative vise à pallier les lacunes dans le domaine de l'habitat dans le cadre de l'application du plan stratégique de développement de la capitale aux horizons 2030.

### WILAYA D'ALGER - DÉVELOPPEMENT

### M. Mohamed El Kebir Addou insiste sur la mise en œuvre du plan stratégique de développement

Le wali d'Alger, M. Mohamed El Kébir Addou a insisté mercredi à Alger sur la nécessaire conjugaison des efforts de tous les acteurs pour la mise en œuvre du plan stratégique de développement de la wilaya d'Alger à l'horizon 2030.

«Il est plus que nécessaire de réhabiliter la capitale en améliorant le cadre de vie du citoyen par les différentes infrastructures publiques, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement», a précisé le wali qui a présidé la cérémonie d'installation du nouveau secrétaire général de la wilaya d'Alger et le wali délégué de la circonscription administrative de Baraki.

Il a rappelé les principaux projets de développement en cours de réalisation et qui concernent en particulier le logement, l'eau potable, les moyens de transports et les structures culturelles et de loisirs. Concernant le renforcement

des moyens de transport, le wali a évoqué le projet d'extension du réseau du métro et celui du tramway ainsi que la réalisation de plusieurs parkings à Alger. Il a insisté sur la nécessité d'accélérer la réalisation des projets inscrits dans le cadre de ce plan, notamment les facultés de Droit et de Médecine en plus de l'aménagement de Oued El-Harrach, du site du Caroubier, des espaces verts et des jardins publics.

### SELON M. BABA AHMED

### La plupart des revendications du secteur et l'éducation ont été satisfaites

Le ministre de l'Education nationale, M. Abdellatif Baba Ahmed, a affirmé, jeudi, à Alger que «la plupart des revendications des syndicats du secteur ont été satisfaites» appelant à la nécessité de tenir compte de l'intérêt de l'élève.

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux d'une journée d'étude sur l'évaluation d'étape de l'enseignement obligatoire, le ministre a précisé que «la plupart des revendications du secteur soumises au ministère ont été satisfaites et il ne reste que certaines revendications nécessitant l'imputation d'autres secteurs».

Concernant les revendications nécessitant la révision du décret exécutif n°2-240 du 29 mai 2012 amendant et complétant le décret exécutif n°8-315 du 11 décembre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, le ministre a indiqué que ce décret

a été publié récemment. A ce propos, M. Baba Ahmed a précisé que ce décret fait l'objet d'examen, ajoutant qu'il est, de ce fait, impossible de le réviser et que pour cela il faut des arguments suffisants», a-t-il dit.

Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) avait organisé le 13 mars dernier devant le siège du ministère de l'Education nationale à Alger, un mouvement de protestation pour demander la régularisation de la situation professionnelle des enseignants du primaire et du fondamental, notamment leur intégration conformément à la loi 12-240.

Ce mouvement est une dénonciation de «l'exclusion» contenue dans la loi 12-240 amendant et complétant la loi 08-315 relative au statut de professeurs du primaire et du fondamental, avait indiqué à l'APS le secrétaire général du syndicat, M. Abdellatif Baba Ahmed.

### ATELIERS DE BIOTECHNOLOGIE À TLEMCEN

### Plaidoyer pour l'ouverture des universités arabes sur leur environnement industriel

Les participants aux 4<sup>es</sup> ateliers internationaux de biotechnologie industrielle, ouverts mercredi à Tlemcen, ont plaidé pour l'ouverture des universités arabes et leurs laboratoires sur leur environnement industriel en vue de contribuer à l'amélioration du cadre de vie du citoyen et au développement durable.

Cette rencontre des deux jours est organisée par le laboratoire de «microbiologie, biomédical et environnement» de l'université de Tlemcen Aboubekr-Belkaïd en partenariat avec la Ligue arabe de biotechnologie relevant de l'Union des conseils scientifiques arabes.

Le professeur Hafida Hassaine de ce

laboratoire, a abordé les mécanismes scientifiques et économiques visant l'ouverture de l'université sur la réalité économique par le rapprochement des entreprises industrielles. Elle a insisté également sur l'activation du rôle des laboratoires de recherche, afin de répondre aux aspirations des opérateurs économiques et ouvrir des incubateurs au profit des jeunes ingénieurs en vue de les aider à créer leurs entreprises et concrétiser leurs idées. Pour sa part, le professeur Nabila Abdelmaksoud d'Egypte, adjoint du secrétaire général de la Ligue arabe de biotechnologie, a mis en relief les missions dévolues à l'Union des

conseils arabes de recherche scientifique qui est une des organisations de la Ligue arabe. Cette union vise à accroître les niveaux de qualification scientifique et technique des universités, instituts et centres de recherche dans le Monde arabe et soutenir la recherche commune pour un développement durable. La rencontre, à laquelle prennent part quelque 300 experts et chercheurs des universités du pays et de pays arabes et européens, débattera des applications de la biotechnologie en agriculture, en agroalimentaire, en santé, en environnement et de sa réalité dans les pays arabes.

APS

# EMPLOI AU SUD : Les banques publiques appelées à une prise en charge «effective et urgente»



**Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a appelé, jeudi, les responsables des banques publiques à s'impliquer pleinement dans le dispositif de soutien de l'emploi dans le grand Sud, en assurant une prise en charge «effective et urgente» des mesures prises.**

Les responsables des banques «doivent marquer leur présence sur le terrain, se déplacer personnellement dans les agences du sud du pays pour assurer une prise en charge effective des mesures prises», a préconisé le ministre lors d'une réunion regroupant les PDG des banques publiques et des directeurs régionaux.

«Il faut trouver des réponses appropriées pour traiter tous les éléments de la problématique de manière à ce que la contribution des banques publiques soit unanimement reconnue», a encore recommandé le ministre dans un message adressé aux banquiers et lui par le secrétaire général du ministère, M. Miloud Boutaba.

Trouver un mode opératoire «plus efficace» afin d'éliminer les lenteurs imputées au système bancaire s'avère ainsi une «urgence», selon lui.

La réunion, tenue à huis clos au siège du ministère, vise l'examen de l'état de mise en œuvre des dernières instructions du Premier ministre Abdelmalek Sellal relatives aux facilitations bancaires d'appui à l'investissement et à l'emploi notamment dans les wilayas du sud du pays.

Des propositions «concrètes» d'ici au 16 avril des groupes de travail thématiques ont été installés lors de la

réunion pour présenter au gouvernement, d'ici au 16 avril en cours (mardi prochain), des propositions et recommandations «concrètes» en vue d'améliorer l'action des banques en la matière.

Ces propositions doivent notamment montrer comment améliorer la contribution des banques aux dispositifs Ansej-Cnac dans les wilayas du Sud, fluidifier les relations avec les clients et faciliter aussi le recrutement de la ressource humaine locale à travers la diversification et l'intensification de l'offre de formation. Pour y parvenir, une mutualisation des financements bancaires au profit des programmes de formation a été notamment proposée par le ministre.

Toutes ces mesures doivent non seulement être concrètes mais appliquées avec «célérité» en ce qui concerne la prise en charge des demandes de financement, a-t-il insisté.

L'intervention des banques doit tout de même rester conforme aux règles prudentielles et ne pas étouffer la question de la garantie bancaire par exemple, a souligné le premier argentin du pays.

Pour ce faire, les banquiers sont appelés à œuvrer en étroite collaboration avec les fonds de garantie afin d'amélio-

rir les conditions de financement en faveur des postulants, a-t-il précisé.

La décentralisation de la décision bancaire est de mise mais le succès de la démarche gouvernementale nécessite, selon M. Djoudi, un certain niveau de décentralisation de la prise de décision bancaire.

«Il appartient à chacune des banques d'aller vers un niveau de décentralisation de la décision plus élevé compatible avec la configuration de son réseau», a préconisé le ministre.

Les groupes de travail installés ont retenu deux thèmes pour leurs discussions : la couverture territoriale et la recherche de financements adaptés ainsi que les contraintes propres à l'emploi dans le Sud, particulièrement celles des jeunes.

Dans une instruction signée le 11 mars dernier et comportant une série de mesures relatives à la relance de l'emploi dans les wilayas du Sud, M. Sellal a chargé le gouvernement d'appliquer un dispositif urgent de soutien aux micro-entreprises, au recrutement et l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre locale par la formation dans ces wilayas qui souffrent d'un taux de chômage relativement élevé et d'un niveau de formation souvent insatisfaisant.

## MINES L'ANPM attribue 4 gisements miniers à des entreprises nationales

L'Agence nationale du patrimoine minier (Anpm) a attribué jeudi à Alger 4 gisements de matières premières pour cimenteries au cours d'une séance publique d'ouverture des offres financières.

Quatre entreprises nationales ont remporté cet appel d'offres qui portait sur l'adjudication de 4 gisements de calcaires et d'argiles pour l'exploration, situés dans les wilayas de Ghardaïa, Naâma, Souk Ahras et Laghouat.

Des 19 entreprises qualifiées en mars dernier au cours de la phase de l'évaluation technique, seules ces 4 entreprises ont présenté des offres financières. La commission, après examen, avait auparavant rejeté 9 offres, et a invité 10 autres à participer à la phase financière.

Le gisement de calcaires et d'argile de Ghardaïa a été attribué à l'entreprise Sograt grands travaux pour 101 millions DA, celui de Naâma qui contient également des calcaires et de l'argile a été remporté par l'entreprise Epitrs pour 20,1 millions DA.

Le gisement d'argile et de calcaires de M'daourouch à Souk Ahras est revenu à l'entreprise Faïenceries algériennes qui a présenté une offre de 30,1 millions DA, alors que le site minier de Laghouat a été remporté par le groupe Amouda engineering pour une offre de 180 millions DA.

La production de ces 4 gisements sera exclusivement destinée à alimenter en argiles et en calcaires les futures cimenteries qui seront construites dans le sud du pays et ne peut en aucun cas servir de matières premières à d'autres activités, a indiqué Hocine Anane, président du conseil d'administration de l'Anpm en marge de cette adjudication.

Selon l'appel d'offres, «ne peuvent prétendre à ces soumissions que les personnes morales disposant d'une unité de production de produits rouges ou de verre ou d'un projet d'investissement dans le domaine considéré avec un degré de maturité jugé suffisant». L'Anpm a exigé également des soumissionnaires des capacités financières suffisantes pour concrétiser dans les meilleurs délais leurs projets.

Le domaine minier national compte au total 2 533 titres dont 1 183 attribués par l'Anpm depuis 2000 pour un investissement total de quelque 11 milliards de dinars.



## GHOUL CONFIRME : Prise en charge des réseaux routiers entre Tamanrasset et les wilayas limitrophes

Le ministre des Travaux publics, M. Amar Ghoul, a annoncé, jeudi à Tamanrasset, la prise en charge prochaine des réseaux routiers entre cette collectivité et les autres wilayas.

«L'Etat est déterminé à réaliser un maillage routier entre la wilaya de Tamanrasset et les autres wilayas du pays, ainsi qu'avec les pays voisins, pour peu qu'il soit veillé à l'accélération du rythme de réalisation des projets en cours d'exécution et au respect des délais et de la qualité de réalisation», a indiqué le ministre lors d'une visite de travail d'une journée dans cette wilaya.

Cette démarche vise à faciliter les déplacements des citoyens entre cette wilaya de l'extrême Sud et les autres wilayas du pays, dans le cadre d'un large programme dont a bénéficié le secteur des travaux publics dans cette wilaya, et totalisant un investissement de 60 milliards DA.

Le programme en question renferme diverses opérations, certaines en cours d'exécution et d'autres inscrites, à l'instar des deux projets de routes stratégiques devant relier Tamanrasset à la wilaya d'Illizi via la localité d'Idelès (Tamanrasset),

et à la wilaya d'Adrar via la localité d'Aoulef (Adrar).

Dans la région de Silet, le ministre des Travaux publics a lancé la première tranche, de 160 km livrable en 24 mois, du projet de route devant relier les communes de Silet et de Tin-Zaouatine sur une distance de 367 km, et pour lequel a été consentie une enveloppe de 1,4 milliard DA. M. Ghoul a également lancé la première tranche de 100 km du projet de route devant relier les communes de Silet et Ti-miaouine d'une distance globale de 200 km, doté d'un investissement de 2,6 milliards DA, un pro-

jet qui fait partie du tracé de l'axe de la route transsaharienne. La route entre In-M'guel et Tamanrasset, sur plus d'une centaine de kilomètres, ainsi que le projet routier entre In-M'guel et Idelès sur 76 km, d'un coût de 1,6 milliard DA et dont les travaux tirent à leur fin, ont aussi été inspectés par le ministre des Travaux publics. M. Ghoul a clôturé sa visite de travail dans la wilaya par l'inauguration, à Tamanrasset, du siège de la direction des travaux publics, réalisé avec une enveloppe de 65 millions DA, et dont il a visité certains pavillons.

APS

## ACCIDENT SUR LA RN 45 : 1 mort et un blessé grave

Grave accident de la circulation sur le tronçon reliant M'Sila à Bordj Bou Arréridj au lieu-dit Daffaf. Le conducteur de la Peugeot 207 a percuté de plein fouet un camion venant en sens inverse.

Ce sinistre a fait un mort – le chauffeur – et un blessé dans un état grave. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de cet accident

Mouad B.

## Saisie de 3 918 comprimés de psychotropes dans les wilayas de Sétif et Blida

Un employé d'une officine et six autres individus écourtés pour trafic de stupéfiants. Lors de deux opérations distinctes, les éléments de la Sécurité nationale ont saisi 3 918 comprimés de psychotropes dans les wilayas de Sétif et Blida.

Dans la capitale des Hauts Plateaux, les éléments de la Sécurité nationale de la wilaya ont mis la main, la semaine dernière, sur un repris de justice âgé de 32 ans, en possession d'une importante quantité de produits psychotropes estimée à 2 727 comprimés.

Suite à des informations ayant trait à la présence d'un individu au niveau de la ville de Sétif suspecté d'être impliqué dans le trafic illicite de stupéfiants, les éléments de la brigade judiciaire ont placé le suspect sous surveillance policière, ce qui a permis à son arrestation en possession de 33 comprimés.

L'investigation a, par ailleurs, permis l'identification de son principal fournisseur, un employé d'une pharmacie, appréhendé en flagrant délit alors qu'il s'apprêtait à vendre 70 comprimés psychotropes sans ordonnance. Agissant suivant les procédures judiciaires, les policiers ont procédé à la perquisition de l'officine où plusieurs anomalies ont été relevées à l'image de l'exposition illégale de produits psychotropes.

Suite à cela, les policiers ont saisi tout le stock de la pharmacie estimé à 2 694 comprimés. Par ailleurs, dans la wilaya de Blida, 1 191 comprimés psychotropes ont été saisis et 03 personnes ont été arrêtées, lors de la perquisition du domicile d'un individu suspecté dans la vente illicite de stupéfiants.

Deux individus ont également été appréhendés et une arme blanche récupérée lors d'une perquisition dont a fait l'objet un autre domicile dans la même zone d'habitation.

## MOSTAGANEM

### Saisie de 1 176 CD contrefaçons

Dans le cadre de la lutte contre les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle et des détenteurs de droits voisins, les éléments de la Sécurité nationale de Mostaganem en collaboration avec les agents de l'Office national des droits d'auteurs (Onda) ont procédé à la saisie de 1 196 CD contrefaçons dont le préjudice financier a été estimé à plus de 223 470 DA.

Cette opération qui consolide la politique de lutte contre toute forme de contrefaçon de la Dgnsn, intervient dans le cadre du protocole de coopération dans le domaine de la protection des droits de la propriété littéraire et artistique, parafait entre la direction générale de la Sécurité nationale et l'Office nationale des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda).

## GUÉ DE CONSTANTINE

# Fin tragique pour une épouse exigeante

**La victime rendit l'âme après 11 jours dans le coma. Le criminel n'a eu aucun regret au début du procès «Je suis un criminel, je n'ai pas hésité à tuer ma femme, mais aussi à briser une famille entière pour un minable cadeau. Maintenant, mon geste m'apparaît dans toute son horreur et je ne peux plus le supporter, pourtant, ce n'était pas à dessein».**

Par A.Ferrag

Au début, pragmatique, voilà ce que semblait exprimer le regard d'un homme en détresse, au tribunal d'Alger en cette journée d'avril 2013. Djamel, le cinquantaine, n'est pas au summum de la séduction, avec cheveux déjà grisonnantes et sa silhouette un peu empâtée, mais il a largement de quoi assurer la prospérité d'un ménage, et même de deux, car ne se contentant pas d'une seule épouse, devenue trop «insignifiante» il prit une seconde femme dont il tomba fou amoureux au premier regard.

C'était du temps où il occupait un poste important au sud du pays. Nadia, veuve et mère de trois enfants, succomba au charme de cet homme qui lui permettait monts et merveilles : il était sincère comme il ne l'a jamais été de sa vie. Nacéra sa première épouse, qu'il avait en fait épousée sur un coup de tête, alors qu'il venait tout juste d'avoir 17 ans et venait de rentrer de France après quelques années d'émigration. Il ne l'a jamais vraiment aimée. Cette dernière, de nature soumise et effacée, n'a fait preuve d'aucune objection le jour où son mari rentre à la maison avec une étrangère qu'il présente comme étant «sa nouvelle femme» dont il faut prendre soin, ainsi que ses enfants qui font désormais partie de la famille.

Nacéra a compris, elle doit continuer son rôle de femme soumise sans rous-



peter, sans émettre la moindre remarque. Dix ans ont passé. Djamel a bien changé physiquement mais ses habitudes sont restées les mêmes, buveur invétéré, ce vice l'amènera en prison pour de bien longues années.

En effet, par une journée pluvieuse et après avoir bu excessivement, Djamel rentre chez lui avec deux gros paquets contenant deux jolies paires de chaussures destinées à ses deux conjointes. Si Nacéra la souris a accepté gentiment le cadeau, Nadia, elle, bouda et critiqua les goûts d'un mari devenu insupportable. Ses cris et ses plaintes eurent raison de Djamel lequel, hors de lui, prit une

ceinture, l'enferma dans une chambre et la fouetta sauvagement. Nadia est transportée d'urgence à l'hôpital où elle décéda après 11 jours de coma. Arrêté, Djamel reconnaît les faits retenus contre lui. Le représentant public requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle pour, dit-il, un monstre sans scrupules. L'avocat de la défense demande d'accorder les circonstances atténuantes à son client.

À la fin des délibérations, le tribunal criminel d'Alger n'accorde aucune circonsistance à l'accusé et la condamne à la même peine prononcée par le ministère public : 20 ans de réclusion criminelle.

## TÉBESSA

### Une femme et ses trois enfants découverts assassinés à Bir Mokadem

**Une femme et ses trois enfants, dont l'âge n'a pas été précisé, ont été découverts morts assassinés vendredi matin en leur domicile à Bir Mokadem (40 km de Tébessa), a-t-on indiqué de source sécuritaire. Le mobile et les circonstances de cet acte criminel, dont le (ou les) auteur(s) sont activement recherchés, seront établis à l'issue de l'enquête diligentée par les services de police, a ajouté cette source.**

## COUP DE FILET DE LA SÛRETÉ DE WILAYA

### Deux bandes de faussaires démantelées à Alger

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé récemment deux bandes spécialisées dans la falsification de timbres fiscaux de 500 DA et de billets de banques de 2000 DA actif au niveau de la capitale. Le chef de la division centre de la police judiciaire relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger, le commissaire Tarik Keskas, a indiqué vendredi dans une conférence de presse qu'une bande de 8 individus, dont une femme, a falsifié 50.000 timbres fiscaux de 500 DA. Les prévenus ont été placés en détention préventive, a-t-il dit.

Sur la base d'informations, une femme, d'une quarantaine d'années, a été arrêtée avec en sa possession 1800 faux timbres fiscaux. Cette arrestation a permis de dévoiler le fournisseur principal, interpellé dans la région de Dar El

Beida avec 600 faux timbres fiscaux, a fait savoir l'intervenant. Les services de sécurité de la division centre ont ainsi récupéré près de 46.000 faux timbres fiscaux dans le domicile du concerné sis à Bordj El Kiffan et procédé à l'arrestation du cerveau de l'opération, un universitaire de nationalité algérienne, arrêté le jour même.

Ce dernier, a indiqué la même source, a bénéficié de prêts dans le cadre de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) pour l'acquisition de matériels d'impression qu'il a revendus pour exploiter leurs revenus dans ce forfait.

Cinq autres individus sont impliqués dans cette opération. Il s'agit de propriétaires de kiosques multiservices qui ont acquis les faux timbres au prix de 350 DA

l'unité pour les revendre à leur coût réel. La brigade criminelle de la même division a neutralisé une bande criminelle composée de trois individus qui ont produit de faux billets de banque pour une valeur de 200.000 DA. Un des prévenus, qui achetait le véhicule d'un particulier à Bab El Oued, a glissé une centaine de faux billets de 2000 DA dans un montant global de 480.000 DA. La victime qui a découvert le méfait a déposé plainte auprès des services de police concernés qui ont identifié et arrêté deux suspects et récupéré les appareils utilisés.

Les prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bab El Oued qui a ordonné leur mise en détention préventive. Leur complice est en fuite.

## SÉTIF

### Le pickpocket de la gare routière pris la main dans le sac

Lors d'une patrouille pénétrant dans la gare routière, un pickpocket qui s'apprétrait à délester une passagère de ses biens au niveau

de la gare routière s'est fait prendre la main dans le sac par les policiers en civil. Repéré puis traqué par les éléments de la Sécurité nationale, le délinquant s'est fait choper

lors de son passage à l'acte. L'intervention des policiers a, par ailleurs, permis la récupération du portefeuille de la victime qui contenait des bijoux ainsi qu'une somme

d'argent, restituée par la suite à sa propriétaire. Lors de sa comparution devant le procureur de la République le mis en cause a écoper d'une mise en détention provisoire.

BLIDA

## De nombreux marchés de proximité en chantier



De nombreuses structures et espaces commerciaux de proximité sont actuellement en réalisation à travers la wilaya de Blida, en vue d'accueillir les vendeurs du commerce informel, a-t-on appris auprès de la direction du commerce de la wilaya.

Lancées en réalisation à la faveur du programme de développement complémentaire de la wilaya, 13 opérations du genre sont en cours de concrétisation à travers les cités populaires des 10 daïras de Blida, notamment au niveau de la cité Aadl d'Ouled Yaïch, de la cité Diar El Bahri de Béni Merad, de la cité Soudani Boudjemaâ de Soumaâ, et Melaha de Bouinane, signalent-*t-on* de même source.

« Ces projets connaissent un rythme de réalisation accéléré, en vue de leur réception et mise en exploitation avant le mois de ramadan 2013 » a-t-on assuré de même source.

Huit autres projets de marchés de proximité sont en cours d'aménagement, au titre du programme sectoriel, au niveau des centres urbains de Meftah, Béni Merad, Aïn Romana, Chiffa, Boufarik, Guerrouaou, Hammam Melaoune, et Bouinane. Dotées d'une autorisation de programme de 286 millions DA, ces opérations sont destinées à l'accueil des vendeurs du commerce informel recensés à travers ces localités, est-il indiqué de même source.

D'autres commodités similaires sont en cours d'aménagement, pour une enveloppe de 110 millions DA, à travers nombre de localités de Blida à forte concentration démographique, selon le directeur du secteur. Près de 700 emplois sont attendus au profit des jeunes des cités bénéficiaires, à la mise en exploitation de ces projets, a ajouté ce responsable.

APS

BORDJ BOU ARRÉRIDJ - PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE 2013

## Premier regroupement régional des directeurs de la Protection civile

Des directeurs de wilayas de la Protection civile de l'Est et du Sud-Est du pays étaient présents, jeudi dernier, à Bordj Bou Arréridj au premier regroupement régional pour s'informer des contraintes et autres aspects, aussi bien positifs que négatifs, que rencontrent les intervenants dans la concrétisation des programmes de lutte et de prévention des incendies et de surveillance des plages.

Mouad B.

Ainsi, les bilans de l'année 2012 relatifs au dispositif de surveillance des plages et baignade, de prévention et de lutte contre les feux de forêts et palmiers notamment sur les volets préventifs, organisationnels et opérationnels ont été étudiés afin de mettre en évidence les aspects positifs et négatifs pour préparer et améliorer les dispositifs de la prochaine campagne estivale 2013. Selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile, pas moins de 24 262 interventions d'extinction d'incendies de forêt, maquis, broussaille, récolte, palmeraies et arbres fruitiers ont été enregistrées durant l'année 2012. Des dizaines de milliers d'hectares de forêt sont partis en fumée également. C'est la wilaya de Jijel qui a été plus dévastée avec 7 446 hectares perdus. Les agents qui ont perdu deux des leurs au cours de la même année n'ont comptabilisé aucun mort parmi les riverains des forêts touchées par les incendies contre 6 en 2011.

L'action de la direction générale de la Protection civile en matière de lutte contre les feux de forêt suit deux axes majeurs :

**1° La prévention.** L'efficacité du dispositif de protection des forêts contre les incendies commence en amont des départs de feu par une politique responsable d'entretien et de développement des équipements des massifs forestiers avec le concours actif des collectivités locales. Le débroussaillage autour des habitations et de certaines infrastructures est un impératif qui contribue à limiter les conséquences matérielles et humaines des feux.

**2° La mobilisation des moyens.** Des colonnes de renfort de pompiers seront préconstituées à l'échelon des différentes zones de défense et de sécurité.

La responsabilité de chacun reste déterminante pour protéger les massifs forestiers, 90 % des départs de feu sont d'origine humaine. Cela suppose un respect strict des règles de prudence pour éviter les incendies (60 % sont accidentels). Pour les incendies volontaires, l'Etat mettra en œuvre les moyens nécessaires à la poursuite et à la traduction en justice des pyromanes. Il faut savoir



également que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés par la Dgpc pour la réussite de la campagne de lutte contre les feux de forêt et de récoltes agricoles cet été, de juin à octobre 2013. A cet effet, en plus des 22 équipes mobiles qui sont réparties à travers le pays et des directions de wilaya de la PC ont été équipées en moyens humains et matériels, des plans d'actions dans les zones à risques sont élaborés. Par ailleurs, les intervenants ont proposé l'amélioration des conditions d'intervention pour lutter contre les feux de forêt et des récoltes agricoles dont notamment l'ouverture de pistes et la mise en place de points d'eau et d'unités de soutien à proximité des forêts. Une augmentation des effectifs a également été suggérée, dans les recommandations, tout en mettant l'accent sur l'importance de lutter contre les décharges sauvages et de réaliser des tranchées entre les zones agricoles et forestières.

### Noyades : comment prévenir les drames de l'été ?

225 personnes sont mortes noyées en Algérie en 2012, dont 69 au niveau des plages interdites, selon les derniers chiffres communiqués jeudi par la protection civile. 123 décès ont été enregistrés dans les réserves d'eau, retenues collinaires, les oueds... Concernant le dispositif de surveillance des plages, les mêmes services ont enregistrés 44 080 interventions, au niveau des 364 plages autorisées à la baignade durant la saison estivale 2012. Ces interventions ont permis de sauver pas moins de 29 489 personnes de la noyade et 11 360 soignées sur place.

Deux types de partenaires doivent se donner la main, le citoyen et les maîtres nageurs, pour réduire à zéro le nombre de noyades sur nos côtes. Les tâches sont tellement bien réparties qu'en été prochain, il ne devrait pas se produire de noyade. Un pari à tenir.

En effet, il suffit tout simplement de respecter les consignes de sécurité de la protection civile. Parmi les revendications retenues par les participants, figurent aussi le traitement des lacunes constatées, l'unification du mode d'action, le développement de l'intervention d'urgence avec l'apport des wilayas limitrophes, l'utilisation des bulletins météo qui annoncent de fortes chaleurs et pas seulement les pluies, la formation continue des agents et l'encouragement de la société civile à participer aux opérations de sauvetage dans les catastrophes et plus particulièrement les incendies de forêts. Notons qu'une deuxième rencontre régionale de ce genre aura lieu le jeudi prochain 18 avril 2013 à Chlef.

## TISSEMSILT : LA CIRCULATION ROUTIÈRE AU CHEF-LIEU DE WILAYA

### À la limite du supportable

De par sa situation géographique, la ville de Tissemsilt est devenue un carrefour d'une grande affluence quotidienne des Tissemsiltis et des habitants des localités limitrophes qui viennent faire leurs emplettes en se ruant sur les commerces régmentaires ou informels qui poussent comme des champignons.

Le problème qui se pose, et malgré la création de différents espaces de stationnement pour les véhicules de tous types et l'intervention des éléments de la police afin d'assurer une circulation fluide, et que les automobilistes sont obligés dans certains cas de stationner n'importe où et n'importe comment, l'essentiel est de trouver une brèche pour garer sous la surveillance de gardiens sans agrément de l'APC qui imposent leur diktat pour se faire

payer le droit de stationnement. Ainsi, il est temps que les autorités concernées mettent un terme à cette situation anarchique surtout avec la croissance rapide de la ville de Sidi M'hamed Bentamra. La ville de Tissemsilt est traversée par la RN14 et la RN19 plaque tournante de l'ouest du pays.

Cette dernière connaît un afflux très important en matière de trafic routier. Tout le monde, depuis quelques années déjà, a sans doute remarqué que la ville a sérieusement pris de l'extension sur le plan urbanistique pour devenir une grande agglomération. Malgré la présence des agents de la circulation routière et autre installation des feux tricolores, et les récentes opérations d'aménagement et de viabilisation des routes, l'anarchie règne

toujours dans la circulation au chef-lieu de Tissemsilt. En l'absence de plaques de signalisation et d'orientation adéquates au niveau du tissu urbain, les chauffeurs deviennent les maîtres de la route ce qui constitue vraiment un point noir qui pénalise et les piétons et les automobilistes à la fois.

Le citoyen assiste quotidiennement à des dépassements de certains chauffards qui « grillent » les règles les plus élémentaires du code de la route et d'autre part ces mêmes citoyens en manque de civisme piétinent délibérément les règles primaires de la circulation en exposant, vendant et marchant sur la chaussée, ce qui les expose aux dangers immédiats. Néanmoins et au lieu d'aller directement là où le mal se trouve, certains responsables ont préféré

les solutions improvisées et palliatives. Ainsi, on assiste à l'implantation anarchique de plaques et l'oubli total dans certains points jugés dangereux, l'installation des ralentisseurs qui ne répondent pas aux normes techniques et parfois, selon les humeurs des responsables et tout cela n'est qu'un simple coup d'épée dans l'eau car la nécessité d'un plan de circulation routière paraît plus qu'une priorité, c'est la stratégie sur laquelle reposent l'épanouissement de la ville et sa modernisation. Cette situation désastreuse qui semble durer dans le temps exige une intervention sérieuse et urgente des services concernés afin d'installer convenablement un plan de circulation routière et finir avec le bricolage.

Ould Sidi Amar

# GRIPPE AVIAIRE (A/H7N9)

## LE VIRUS

### se rapproche-t-il de l'homme ?

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) insiste sur le fait que «l'important (pour évaluer la dangerosité du virus A/H7N9 ndlr) n'est pas le nombre de cas de grippe (observés), mais le comportement du virus».

Or il semble que cette souche aviaire commence à sérieusement inquiéter l'agence onusienne. A tel point que cette dernière communique désormais davantage sur Twitter que sous la forme plus conventionnelle de communiqués de presse...

«Pour l'heure, nous n'avons aucun cas confirmé de transmission interhumaine», selon un écrit de l'Organisation.

En revanche «nous surveillons la question de près, car le comportement du virus est un élément bien plus important que l'évolution du nombre de cas». Or ces derniers temps, il semble que cette souche virale «montre des signes d'adaptation au mamma-

fère. Cela signifie par définition, qu'elle pourrait alors plus facilement se transmettre à l'homme... sans que pour autant il y ait de transmission interhumaine».

Les mutations éventuelles du virus restent impossibles à prévoir. C'est pourquoi cette nouvelle souche est suivie d'extrêmement près, par l'OMS donc mais aussi par les autorités sanitaires chinoises. Toujours sur son compte Twitter, l'OMS évoquait un «élargissement de la zone de recherche des cas», sans pour autant en définir les contours.

Tout juste a-t-elle précisé qu'«aucun cas n'a été diagnostiqué à Pékin».



### Le bilan s'alourdit mais l'OMS rassure

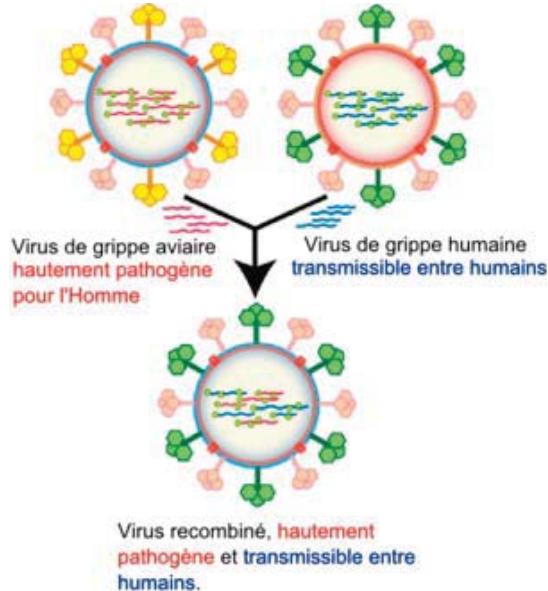
L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) annonce de nouveaux cas de grippe aviaire A/H7N9 en Chine dont un mortel. Ce 10 avril à la mi-journée, 28 cas ont été confirmés. Neuf patients sont décédés. Le bilan s'alourdit mais l'OMS se montre rassurante. Comme elle le souligne d'ailleurs, «l'important n'est pas le nombre de cas mais le comportement du virus».

Les nouveaux cas concernent notamment un homme de 85 ans et une femme enceinte de 25 ans. Ils sont originaires de Jiangsu, une province de 79 millions d'habitants située sur la côte-est du pays, au nord de Shanghai. «Tous deux sont dans un état critique», précise l'OMS. Une femme de 64 ans a également été infectée par le virus le 1<sup>er</sup> avril à Shanghai. «Elle est décédée le 7 avril». Au total, 600 personnes qui ont été en contact avec des patients «sont également sous



étroite surveillance». L'OMS ajoute que «le gouvernement chinois enquête activement et a relevé le niveau de surveillance. Des analyses rétrospectives sur des prélevements provenant de cas récemment signalés d'infection respiratoire sévère pourraient révéler des cas supplémentaires, passés inaperçus précédemment (...). D'intenses recherches sont

notamment conduites dans le secteur animal». L'agence onusienne tient toutefois à relativiser : «A ce jour, on ne dispose d'aucune preuve d'une transmission interhumaine». De la même façon, «elle ne recommande pas non plus de dépistage spécifique à l'entrée du pays». Pas plus que «l'application de quelconques restrictions aux déplacements ou au commerce».



### Nos enfants ne boivent pas assez

Deux tiers des enfants de 9 à 11 ans arrivent le matin à l'école avec un déficit d'hydratation. Or cette population est bien plus vulnérable à la déshydratation. Ce résultat vient donc confirmer l'importance de sensibiliser parents et enfants à boire régulièrement... de l'eau. Les enfants sont plus à risque de déshydratation que les adultes. En pleine croissance, leur métabolisme énergétique est plus élevé. C'est pourquoi ils ont des

besoins hydriques plus importants. Et entre l'école, le sport, les jeux avec des amis... un enfant ne cesse de se débrouiller ! En moyenne, un enfant de 9 à 13 ans a besoin de 2,1 litres par jour. D'autant plus, s'il pratique une activité physique. L'alimentation doit participer à hauteur de 20% à 30%. Pour le reste, il est important de varier les plaisirs, priviliez l'eau. Jus d'orange et sodas ne doivent en aucun cas entrer dans le cadre d'une

consommation quotidienne. Ces boissons très riches en sucres, ne participent pas à l'hydratation de vos enfants. S'il n'est pas question de les interdire, réservez-les pour des occasions festives.

Pour aider votre enfant à garder un bon apport hydrique, suivez ces quelques conseils :

- Sensibilisez-les à l'importance de boire avant d'avoir soif;

mercredi 13 Avril 2013

## Fièvre : le bon thermomètre pédiatrique



Le thermomètre est un «incontournable» de votre équipement de puériculture. Depuis l'interdiction des appareils au mercure à la fin des années 90, de nombreux modèles sont proposés. Petit tour d'horizon, du classique «électronique» au thermomètre... à distance.

**Le thermomètre électronique :** est le plus commun. Il permet le plus souvent une prise de température anale - la plus précise buccale ou axillaire, c'est-à-dire au niveau de l'aisselle. Dans ces deux derniers cas, il faut bien souvent ajouter entre 0,5°C et 1°C selon les modèles, pour se rapprocher de la température corporelle centrale.

**Le thermomètre auriculaire :** grâce à un système infrarouge, il mesure la température émise par la membrane tympanique. Pour éviter les erreurs, il exige toutefois un geste précis. Comme le fait de tirer doucement le pavillon de l'enfant vers l'arrière. **Point positif:** la température s'affiche en un temps record, généralement moins de 5 secondes.

**Le thermomètre frontal :** il s'agit le plus souvent d'une bandelette à cristaux liquides. Posé sur le front, il indique une température... approximative. Il faut bien souvent ajouter 2°C à 3°C pour se rapprocher de la réalité. A utiliser avec discernement ou en complément d'autres appareils, plus précis.

**Le thermomètre à distance :** grâce à un faisceau infrarouge, il prend la température sans même qu'un contact physique soit nécessaire. Il suffit de le pointer à une dizaine de centimètres du front ou du corps de l'enfant. Les résultats sont annoncés comme fiables... par les fabricants. L'intérêt réside surtout dans sa praticité. Lorsque bébé dort, plus besoin de le réveiller.

Pour tout connaître de ces différents systèmes, interrogez votre pharmacien. Et rappelons enfin que les professionnels de santé parlent de «fièvre» à partir (seulement) d'une température supérieure à 38°C. «Ce n'est qu'à partir de 38,5°C qu'il est éventuellement utile d'entreprendre un traitement». En fonction des symptômes, n'hésitez surtout pas à solliciter l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien.

## ssez d'eau

- Veillez à ce qu'ils boivent de petites quantités d'eau tout au long de la journée ;
- Impossez-leur de s'hydrater avant de commencer une activité physique ;
- En période de fortes chaleurs, proposez-leur fréquemment de l'eau ;
- Glissez une petite bouteille d'eau dans son cartable ou son sac de sport ;
- Privilégiez les aliments riches en eau comme les fruits et légumes.

# MALADIE DE PARKINSON : les jeunes aussi

**L'espoir a laissé place à l'attente et à l'inquiétude.** Dans le cadre de la Journée mondiale de la maladie de Parkinson ce 11 avril, l'Association France Parkinson ne dissimule pas son amertume.

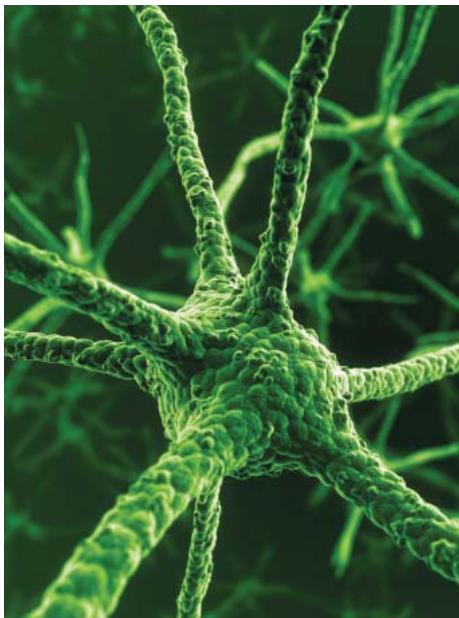
«L'année 2012 laissait entrevoir un espoir aux 150 000 Français atteints. Mais le plan national d'actions (2011-2014) promis par le gouvernement tarde à se matérialiser.» Pour sensibiliser les pouvoirs publics, elle a mené une enquête auprès de 700 malades. Résultats.

La maladie de Parkinson n'est pas une pathologie rare. Il s'en déclare plus d'un cas toutes les heures. «D'ici 2025, et en raison de l'allongement de l'espérance de vie le nombre de personnes touchées sera multiplié par 2» précise France Parkinson.

### Une maladie pleine de clichés

Loin du cliché de la «maladie de vieux», la maladie de Parkinson affecte également les actifs. Les participants de l'étude «Parkinson et souffrances de vie» ont en moyenne été diagnostiqués à l'âge de 58 ans. La part des moins de 50 ans (20%) est significative.

Un diagnostic posé en moyenne 3 ans après l'apparition des premiers symptômes. Un constat qui s'explique en raison de la nature même de la



maladie de Parkinson et de ses symptômes souvent sous-évalués. Car si le tremblement reste le plus connu et identifiable, il ne concerne pourtant «que» 64% des parkinsoniens, bien après la lenteur du mouvement (88%), la sensation de

raideur (85%), les difficultés à écrire (79%) ou les douleurs (73,5%). A ceux-ci s'ajoutent d'autres symptômes mal vécus comme une fatigue proche de l'épuisement, des troubles digestifs ou des problèmes urinaires.

### Les soins, un parcours semé d'embûches

Par ailleurs, le traitement antiparkinsonien s'avère contraignant en raison du nombre de prises quotidiennes qu'il impose. Sans parler des risques d'effets secondaires qu'il peut engendrer. Ainsi, 31% des malades rapportent jusqu'à 5 prises médicamenteuses par jour. Côté effets délétères, 50% souffrent de mouvements incontrôlés, 23% d'hallucinations visuelles... Tout cela participe à affecter la vie sociale et professionnelle.

Pour répondre aux besoins des malades, France Parkinson a élaboré 20 mesures concrètes dans son *Livre Blanc* réparties en 4 domaines prioritaires :

- Sortir de l'ombre la maladie ;
- Soigner plus efficacement ;
- Aider à vivre avec la maladie ;
- Renforcer la recherche.

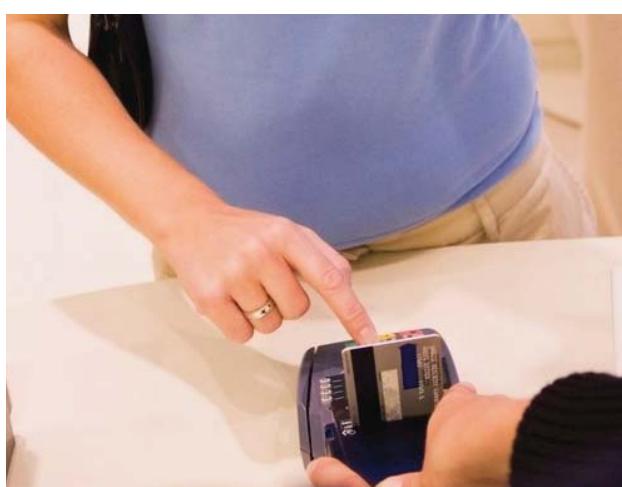
## Du bisphénol A dans l'assiette... et sur les tickets de caisse

Le rapport de l'Anses sur «l'évaluation des risques sanitaires associés au Bisphénol A (BPA)» publié hier a mis en avant les principales sources d'exposition à ce composé chimique. En priorité l'alimentation, mais aussi, les tickets thermiques. C'est pourquoi, Delphine Batho, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, va proposer dans les prochains mois à la Commission européenne, l'interdiction pure et simple du perturbateur endocrinien sur ces tickets. Mais au fait, c'est quoi le papier thermique et à quoi sert-il ?

Le papier thermique est un papier recouvert d'un révélateur qui se colore lorsqu'il est chauffé. Le BPA a commencé à être utilisé dans les papiers des télécopieurs à la fin des années 1970. Puis ce support a été utilisé pour l'impression des fax.

D'après l'Institut national de Recherche et de Sécurité (Inrs), «il est aujourd'hui utilisé pour imprimer les reçus de carte de paiement et de guichets automatiques de banque, les tickets de caisse ou encore les résultats de certains dispositifs médicaux comme l'électrocardiographe numérique par exemple.»

Comme le souligne le rapport de l'Anses, les professionnels qui manipulent des papiers thermiques contenant du BPA peuvent y être exposés. C'est le cas des agents de caisse, des commerçants, des personnes chargées du renouvellement



des rouleaux de papier dans les distributeurs de billets...

### Les autres sources de BPA

Le rapport désigne l'alimentation comme principale voie (80%) de contamination au BPA. Outre les produits conditionnés en boîtes de conserve, l'Anses rapporte que le composé chimique est uti-

lisé «pour la fabrication du polycarbonate, un plastique dur potentiellement présent dans une gamme variée d'ustensiles de cuisine : blender (mixer), boîtes hermétiques micro-ondes, cuves d'auto-cuiseur, douilles de pâtisserie, pichets, bacs de réfrigérateur.» A noter que le polycarbonate est aussi utilisé dans la fabrication des bonbonnes d'eau.

## FINANCES

## Le chiffre d'affaires des assurances en Algérie a frôlé les 100 milliards DA en 2012

**Le chiffre d'affaires du secteur des assurances algérien a augmenté de 14% à 99,9 milliards (mds) DA en 2012, selon un bilan consolidé du Conseil national des assurances (CNA).**

Cette croissance est supérieure à celle prévue initialement par le Conseil qui tablait sur une évolution de 11% à 95,7 mds DA des primes d'assurances accordées en 2012.

Le secteur avait réalisé un chiffre d'affaires de 24,4 mds DA durant le 4ème trimestre de 2012, en hausse de 20% par rapport à la même période de 2011, selon le bilan obtenu par l'APS. Les primes d'assurance avaient totalisé un montant de 87,5 mds DA en 2011. Les assurances de dommages (automobile, lard, crédit, agricole et transport) ont à elles seules réalisé un chiffre d'affaires de 92 mds DA en 2012, en hausse de 15% par rapport à 2011 alors que les primes des Assurances de personnes (AP) ont atteint 6,7 mds DA, en baisse de 4,9% par rapport à 2011 (contre une prévision de baisse de 16%) et une part de marché de 6,8%.

Les primes de l'assurance automobile sont passées à 52,2 mds DA en 2012, soit 54% de la totalité du chiffre d'affaires de la branche, contre 43,4 mds DA en 2011, en hausse de 20%, selon le CNA. La branche lard (incendie, accidents et risques divers) a



contracté 31,7 mds DA de primes (+10,4%) en 2012. La Cat-Nat (assurance contre les effets des catastrophes naturelles), qui génère 5,8% du chiffre d'affaires de la branche, évoluait de 2,4%.

Les assurances agricoles ont enregistré des ventes totalisant 2,24 mds DA (+38,3%), les crédits-cautions 621,4 millions DA (+30%) alors que les assurances de transport étaient en baisse de 6,6% à 5,2 mds DA.

### Plus de 807 millions DA pour les assurances de personnes en 2012

Quant aux primes de l'assurance de personnes (AP), elles étaient de 6,7 mds DA en 2012 réparties à raison de 30,3% pour l'assurance vie et

décès, 30,9% pour la prévoyance collective, 20,8% pour l'assistance, 13,8% pour les accidents «dommages corporels» et 4% seulement pour l'assurance maladie. En ce qui concerne la bannassurance, elle a été engendrée à 95% par Cardif El Djazar (filiale de BNP Paribas), le reste ayant été produit par Caarama (filiale de la Caar), Saps (SAA) et Axa Vie, selon le bilan.

Le montant des sinistres réglés par les sociétés d'assurance de personnes a été de 807,5 millions DA en 2012, dont 67% consacrés à la «prévoyance collective». «C'est un score que nous avons réalisé en 2012 à la suite de la séparation des activités - des assurances dommage et de personnes - qui a donné lieu à une réorganisation du marché», s'était réjoui le président de l'UAR (Union des assureurs et réassureurs), M. Amara Latrous, commentant les estimations de croissance du secteur en 2012. Avant juillet 2011, le produit de l'assurance de personnes était généré par 12 sociétés d'assurance alors qu'à la fin 2012, le même produit n'était offert, en application d'une loi datant de 2006, que par sept sociétés spécialisées dans l'assurance de personnes.

Avec l'arrivée de ces nouvelles sociétés, le marché algérien des assurances est aujourd'hui composé de 23 compagnies.

## ETATS-UNIS

## Obama sacrifie des programmes sociaux pour tenter de désamorcer la crise budgétaire

Le président Barack Obama a proposé mercredi un projet de budget pour 2014 qui prévoit des baisses dans les dépenses sociales tout en augmentant la fiscalité des riches, une dernière tentative pour faire accepter son plan par les républicains dans le but de réduire le déficit budgétaire.

A travers les mesures proposées dans son projet de texte, le chef de la Maison-Blanche rompt avec sa vision traditionnelle qui reposait sur la préservation de ses priorités sacrées en matière des prestations sociales en faveur des couches démunies dont notamment les dépenses de retraite et de couverture maladie.

Dans son offre de compromis, il s'agit de réduire pour un montant de 1 000 milliards de dollars les dépenses de programmes à l'échelle du gouvernement fédéral, ciblant, entre autres et pour la première fois, des prestations de sécurité sociale et d'assurance-maladie, afin de convaincre les républicains du Congrès qui font de la baisse des dépenses sociales leur cheval de bataille.

Il s'agirait de réduire de 400 milliards de dollars les dépenses en matière de santé sur 10 ans, et de 200 milliards de dollars les dépenses dites obligatoires, telles que les subventions agricoles et les avantages sociaux des fonctionnaires. En fait, ce qui est aussi prévu c'est la modification du calcul d'évaluation du coût de la vie, et ce, afin de réduire les montants de retraite. En opérant ces concessions, le président américain ne s'est pas gardé, toutefois, de les contrebalancer par une proposition consistant à taxer les ménages gagnant au moins un (1) million de dollars annuellement par un impôt de 30% au moins sur

leurs revenus. Selon les prévisions, la combinaison de cette hausse des impôts avec une baisse des dépenses et un plafonnement des déductions fiscales pour les plus aisés, devrait se traduire par une baisse du déficit budgétaire à 2,8% du PIB en 2016, contre un déficit de 5,3% du PIB en 2013 et de 7% en 2012. Ce projet présidentiel permettra une baisse du déficit de 1 800 milliards de dollars sur une période de dix ans, qui, combiné aux 2 500 milliards de réductions des déficits précédents, aboutirait à plus de 4 000 milliards de dollars de réductions.

En annonçant son projet de budget à la Maison-Blanche, le président Obama a estimé que son programme représente «un plan financier responsable qui prend en compte la classe moyenne, l'emploi et la croissance.»

Pour Obama, il s'agira également de désactiver le dispositif de «séquestration» mis en place en mars dernier qui, selon lui, «nuît à l'économie américaine». Faute d'accord entre les républicains et les démocrates sur les modalités d'équilibrer les finances de l'Etat en matière budgétaire et d'endettement, le dispositif de séquestration, rappelle-t-on, a déclenché des coupes automatiques dans plusieurs secteurs pour un montant de 85 milliards de dollars jusqu'à septembre prochain.

L'annonce du projet de budget a coïncidé avec la publication par la présidence américaine de ses prévisions de croissance qui tablent désormais sur une hausse de 2,3% du PIB en 2013 et de 3,2% en 2014.

Ces prévisions sont plus pessimistes que celles de la banque centrale américaine qui table, elle, sur une croissance oscillant entre 2,3% et 2,8% en 2013.

## L'inflation en Allemagne confirmée à un plus bas historique en glissement annuel

L'inflation en Allemagne a été confirmée à 1,4% en mars sur un an, soit son plus bas niveau depuis décembre 2010, selon un chiffre définitif publié jeudi par l'Office fédéral des statistiques Destatis.

Sur un mois les prix ont augmenté en Allemagne de 0,5% en mars, selon un chiffre définitif confirmant là aussi une estimation provisoire publiée en début de semaine dernière. Le nouveau ralentissement du taux d'inflation en mars, après +1,5% en fé-

vrier et +1,7% en janvier, s'explique principalement par le reflux des prix des hydrocarbures (-6,5% sur un an, dont -6,7% pour l'essence), selon Destatis.

Dans l'énergie en revanche le coût de l'électricité pour les ménages s'est renchéri de 12,4% sur un an. Mais en raison de ces évolutions contradictoires au final la facture énergétique totale n'a augmenté que de 0,5% sur un an, ce qui a freiné l'inflation dans son ensemble : sans tenir compte des

prix énergétiques, le taux d'inflation aurait été de 1,6% en mars, relève Destatis.

Selon l'indice des prix à la consommation harmonisé (Ipch), qui permet une comparaison des taux d'inflation entre les Etats membres de l'Union européenne, les prix ont augmenté de 1,8% en mars, demeurant en dessous du seuil de 2% que la Banque centrale européenne (BCE) a fixé pour l'ensemble de la zone euro.

APS

## BANQUE MONDIALE

## La piraterie en Somalie est le symptôme d'un Etat défaillant

La lutte internationale contre la piraterie en Somalie a essentiellement consisté à poursuivre les auteurs de ces actes criminels alors que la communauté internationale «doit en priorité aider ce pays à se doter d'un système politique qui fonctionne normalement», a affirmé jeudi la Banque mondiale.

«La piraterie en Somalie est le symptôme d'un Etat défaillant», selon M. Quy-Toan Do, principal économiste à cette institution financière internationale et auteur principal d'une étude sur ce fléau qui sévit dans ce pays africain. Relevant que dans certaines régions en Somalie, le gouvernement n'exerce pas un contrôle suffisant pour empêcher la piraterie, ce responsable à la BM note que les pirates ont alors recours à des pots-de-vin et aux menaces physiques pour faire pencher l'équilibre des forces entre les responsables politiques et obtenir un accès durable aux côtes.

Selon son étude, le coût de ces opérations politiques représente jusqu'à 86% du produit de la piraterie dont une part importante du butin, parfois 300 000 dollars par bateau, est ainsi redistribuée aux fonctionnaires, hommes d'affaires, clans, milices et chefs religieux sous la forme de pots-de-vin, «dans le but de s'assurer que les responsables politiques n'interviennent pas dans les activités de piraterie».

Par ailleurs, il observe que le succès de la piraterie au large de la Somalie a des répercussions mondiales: Entre 2005 et 2012, plus de 3 740 membres d'équipage issus de 125 pays sont tombés entre les mains des pirates somaliens et 97 en sont morts.

Le total des rançons extorquées au cours de cette période s'élève à plus de 385 millions de dollars, alors que les navires de commerce sont contraints de modifier leur route pour éviter d'éventuelles attaques, alourdisant leurs dépenses de carburant, et les oblige à payer des primes d'assurance plus élevées.

L'étude souligne aussi l'impact négatif de la piraterie sur les échanges, et chiffre son coût pour l'économie mondiale à 18 milliards de dollars par an. Dans les pays d'Afrique de l'Est voisins de la Somalie, «on assiste depuis 2006 à une baisse du tourisme et de la pêche, ainsi que d'autres revenus provenant du commerce côtier», note-t-il. Compte tenu de l'ensemble de ces enjeux, l'étude de la BM préconise un changement de méthode dans la lutte contre la piraterie au large de la Corne de l'Afrique. Il ne s'agit plus de tout axer sur les auteurs de ces crimes mais d'attaquer aux «facilitateurs». Si la Somalie supprimait l'accès aux points d'ancrage privilégiés par les pirates ou augmentait sensiblement les droits d'accès aux côtes, le nombre de zones côtières disponibles pour ancrer les navires détournés serait réduit et la piraterie serait donc moins rentable, préconise cet expert. En outre, poursuit-il, le gouvernement central pourrait mettre en place des mesures incitatives, en plus des mécanismes de surveillance, pour encourager la population à mettre un terme aux activités de piraterie, en s'inspirant, par exemple, des expériences de l'Afghanistan et de la Colombie pour lutter contre la production de pavot à opium et de cocaïne.

## L'Irak revoit à la hausse ses réserves de pétrole

L'Irak a revu à la hausse les réserves prouvées de pétrole, qui sont passées de 143,1 à 150 milliards de barils, a annoncé mercredi un porte-parole du ministère du Pétrole, Assem Jihad.

Grâce à «l'activité du ministère du Pétrole et aux contrats d'exploration passés avec des compagnies pétrolières ces deux dernières années», Bagdad peut désormais compter sur 150 milliards de barils, a déclaré M. Jihad.

Ce chiffre «va encore augmenter à l'avenir», a-t-il poursuivi. L'Irak, pensait que son sol renfermait 143,1 milliards de barils et 3.200 milliards de mètres cubes de gaz naturel, parmi les plus importantes du monde.

Les hydrocarbures sont, de très loin, la première ressource du pays. A l'heure actuelle, l'Irak produit 3,45 millions de barils par jour (mb/j) dont 2,5 mb/j destinés à l'exportation. Mais il compte doper sa production et ses exportations pour financer sa reconstruction et son économie, dévastée par la guerre et les sanctions imposées après la première guerre du Golfe. Pour ce faire, le ministre du Pétrole, Abdelkarim al-Louaihi a annoncé le mois dernier des investissements à hauteur de 173 milliards de dollars dans les infrastructures ces cinq prochaines années.

Ces dépenses doivent permettre de porter la production de brut à 9 millions mb/j et rapporter 600 milliards de dollars d'ici à 2018.

## DROITS DE L' HOMME

**HRW demande l'ouverture d'une enquête sur les affrontements confessionnels en Egypte**

L'organisation non gouvernementale des droits de l'homme «Human Rights Watch» a indiqué que les autorités égyptiennes doivent présenter devant la justice les responsables des violences confessionnelles du 5 avril dernier à Al-Khosousse, dans le nord du Caire, et ouvrir une enquête sur l'échec de la police à intervenir dimanche dernier devant la cathédrale copte.

«Il est rare de voir une enquête ouverte sur des affrontements entre musulmans et coptes, considérés



comme les plus grandes minorités religieuses en Egypte», a indiqué le sous-directeur exécutif de l'organisation au Moyen-Orient et Nord de l'Afrique, Nadim Houry, dans un communiqué publié jeudi par la

presse égyptienne. Il a précisé à ce propos, que le gouvernement doit «reconnaitre» le problème de la violence confessionnelle en Egypte et prendre des mesures fermes pour traiter la question pour éviter l'aggravation de la situation.

Les violences confessionnelles musulmans et chrétiens avaient pris de l'ampleur particulièrement depuis 2008, selon les rapports de l'Initiative égyptienne des libertés individuelles». Nadim Houry a souligné d'autre part, que les autorités doivent «immédiatement faire toute la lumière sur les événements violents d'Al Khosousse et rendre compte sur l'échec de la mission de la police en matière de protection des personnes en danger».

**Le Conseil de la Choura approuve la loi électorale révisée**

Le Conseil de la Choura (chambre haute du Parlement égyptien) a approuvé jeudi la loi électorale révisée et un projet loi controversé sur les droits politiques, a indiqué l'agence de presse égyptienne. Le Conseil de la Choura a ordonné de renvoyer les

deux textes à la Cour suprême constitutionnelle pour vérifier ses validations. La Cour suprême constitutionnelle avait rejeté le 18 février le projet de loi électoral et l'avait renvoyé au Conseil de la Choura pour amendement, jugeant certains arti-

cles du texte anticonstitutionnels. Trois jours plus tard, la Conseil de la Choura avait approuvé l'amendement du texte et le président Mohamed Morsi l'avait approuvé également mais sans en référer à la Cour suprême constitutionnelle.

## MALI

**Le principal parti politique désigne son candidat à la présidentielle**

Le principal parti politique malien, l'Alliance pour la démocratie au Mali (Adéma), a désigné son candidat à la présidentielle prévue en juillet prochain, a indiqué jeudi l'Adéma.

Dramane Dembelé, un ingénieur de 46 ans, est membre de la direction du parti. Il a été désigné par



consensus parmi 19 candidats, selon la même source. Il est considéré comme un

proche du président par intérim Dioncounda Traoré dont il fut l'étudiant à l'école nationale des ingénieurs de Bamako.

En avril 2012, après un coup d'Etat militaire ayant renversé le régime du président Amadou Toumani Touré, il avait été arrêté avec d'autres personnalités avant

d'être remis en liberté quelques semaines plus tard. Aucune date précise n'a encore été fixée pour la présidentielle au Mali.

Les autorités de transition en place à Bamako se sont engagées à les organiser en juillet, sous la présidence de la communauté internationale.

**Le Premier ministre par intérim Diango Cissoko à Gao**

Le Premier ministre malien par intérim, Diango Cissoko, s'est rendu jeudi à Gao, dans le nord-est du pays, la première visite d'un chef du gouvernement dans cette ville depuis le début de la crise malienne il y a plus d'un an. Accueilli par plusieurs personnalités civiles et militaires, M. Cissoko a rendu hommage à l'intervention de la France

au Mali pour en chasser les terroristes qui ont occupé le Nord pendant neuf mois en 2012.

M. Cissoko a, en outre, exhorté l'armée française à rester au Mali, après un début de retrait des quelque 4.000 soldats français déployés dans le pays depuis janvier pour stopper une avancée des terroristes vers le Sud. Cela fait

trois mois jour pour jour que l'intervention française a débuté au Mali, le 11 janvier. Par ailleurs, un millier de soldats français mènent depuis dimanche une opération dans une vallée au nord de Gao, considérée comme la principale base du groupe terroriste Mujao (Mouvement pour l'unité et le jihad en Afrique de l'Ouest).

## CONFÉRENCE D'EXPERTS À AGADIR

**La sécurité des pistes des aéroports en Afrique en débat**

Plusieurs professionnels, experts de l'aviation civile et gestionnaires d'aéroports participent à Agadir (sud du Maroc) à une conférence régionale sur la sécurité des pistes en Afrique, ont annoncé les organisateurs. Cette conférence de cinq jours a pour objectif de sensibiliser à l'importance de la sécurité des pistes et à la nécessité de la collaboration entre tous les intervenants de la chaîne du transport aérien, ont précisé les organisateurs. Elle

se veut une plateforme de rencontre et d'échange entre les professionnels du secteur, organismes de réglementation, compagnies aériennes, fournisseurs des services de la navigation aérienne et aéroports sur les risques liés à l'exploitation des pistes d'envol et les meilleures approches adoptées pour les réduire.

Au cours de cette conférence, se tiendront des ateliers de travail et des travaux pratiques pour la mise en place des groupes de sé-

curité des pistes (Local Runway safety Team) dans les sites aéroportuaires. La rencontre est organisée conjointement avec le Conseil international des aéroports, région Afrique (Airport council international ACI-Afrique) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). L'ACI-Afrique représente les exploitants d'aéroports africains de l'ACI Monde auprès des organisations gouvernementales et non gouvernementales régionales.

Fondé en 1991 par la fusion de plusieurs associations antérieures, l'ACI est l'association mondiale des aéroports, dont l'objectif principal consiste à favoriser la coopération entre ses membres et avec d'autres partenaires dans le monde de l'aviation, y compris des organisations gouvernementales, des compagnies aériennes, et des constructeurs d'avions.

Ouvverte lundi, la conférence a pris fin hier.

APS

## SOUDAN-SOUDAN SUD

**La coopération avec Juba aidera à «mettre un terme» à la rébellion au Darfour**

Le ministre soudanais de la Défense, Abd elrahim Mohammed Hussein a estimé mercredi que l'application des accords de coopération avec le Soudan du Sud aiderait à «mettre un terme» à la rébellion au Darfour. «L'application des accords de coopération avec le Soudan du Sud aura conséquences sur la sécurité au Darfour», a déclaré le ministre de la Défense, au cours d'un briefing au Parlement sur les questions de sécurité nationale. «Cela va nous donner une occasion d'encrer les insurgés et nous aider à mettre un terme à la rébellion», a-t-il ajouté. Ces accords conclus entre Khartoum et Juba prévoient notamment la création d'une zone tampon déminarisée entre les deux pays, ce qui aurait pour effet de couper les bases arrière des rebelles vers le Soudan du Sud. Le ministre de la Défense a indiqué que l'armée soudanaise allait bientôt reprendre l'offensive contre les rebelles. Le président soudanais Omar Al-Bachir est attendu vendredi à Juba, sa première visite depuis la déclaration d'indépendance du Soudan du Sud le 9 juillet 2011.

**Le Premier ministre somalien entame une visite au Burundi**

Le Premier ministre somalien Abdi Farah Shirdoon a entamé jeudi une visite de deux jours au Burundi, a indiqué la presse locale.

M. Shirdoon a affirmé que cette visite est une occasion pour consolider les «excellentes relations d'amitié et de coopération entre les peuples somalien et burundais» et explorer de nouveaux chantiers en matière économique-commerciale. Au cours de son séjour au Burundi, le Premier ministre Shirdoon procédera à l'ouverture solennelle de l'ambassade somalienne à Bujumbura. Selon le ministère burundais des Relations extérieures et de la Coopération internationale, «après les récentes élections et la formation d'un nouveau gouvernement, la Somalie demeure reconnaissante envers le Burundi pour sa participation très déterminante dans la stabilisation du pays et dans lutte contre le terrorisme dans la Corne de l'Afrique».

**AFRIQUE DU SUD**  
**Le taux de mortalité en baisse**

Le rapport des statistiques publié jeudi par «Statistics South Africa (Stats SA)» a révélé que le taux de mortalité continue de baisser dans ce pays. Le rapport publié par Stats SA a montré qu'en 2010, il y avait plus de 540.000 morts, soit une baisse de 6,2% par rapport à 570 000 morts en 2009. La tuberculose est la principale cause de décès en Afrique du Sud. Le rapport a affirmé que «la tuberculose a maintenu le premier rang des principales causes de décès, ce qui représente environ 12% des décès survenus en 2010». Les données ont montré une baisse dans d'autres maladies.

Le rapport a dit qu'il y a eu des baisses notables dans le nombre de décès dus à la grippe, la pneumonie et les maladies intestinales infectieuses entre 2009 et 2010.



## Programme du samedi 13 Avril 2013



10:30 Khalti lalohoum - rediff  
11:00 Actu-elle - «rediff»  
12:00 Journal en français+météo  
12:20 Oua yabqa el hob  
13:40 Chahrazed  
14:30 Pourvu que ça dure "rediff"  
17:00 Santé mag  
18:00 Journal en amazigh  
18:20 Khalti lalohoum  
18:45 50 ans, 50 femmes  
19:00 Journal en français+météo  
19:30 Relais  
20:00 Journal en arabe  
20:45 A cœur ouvert



07:10 Téléshopping  
08:35 Télévitrine  
09:05 Bienvenue chez nous  
10:05 Tous ensemble  
11:00 Les douze coups de midi  
11:45 Météo  
11:48 Trafic info  
11:50 L'affiche du jour  
12:00 Journal  
12:20 Reportages  
14:15 Ghost Whisperer  
15:00 Ghost Whisperer  
15:55 Tous ensemble  
16:50 Tous ensemble  
17:45 50mn Inside  
18:50 Là où je t'emmènerai  
18:55 Météo  
19:00 Journal  
19:30 Du côté de chez vous  
19:35 Météo  
19:40 Nos chers voisins  
19:50 The Voice, la plus belle voix  
22:20 The Voice



06:00 Télématin  
08:33 Marathon des sables 2013  
08:35 Thé ou café  
09:25 Côté Match  
09:50 Hebdo musique mag  
10:20 Les Z'amours  
10:55 Tout le monde veut prendre sa place  
11:40 Point route  
11:50 Ma maison s'agrandit  
11:55 Météo 2  
12:00 Journal  
12:15 13h15, le samedi...  
12:54 Météo 2  
12:55 Envoyé spécial : la suite  
13:45 Grand public  
14:35 Boulevard du palais  
16:10 La parenthèse inattendue  
17:58 CD'aujourd'hui  
18:00 Mot de passe  
19:00 Journal  
19:40 Tirage du Loto  
19:43 Emission de solutions  
19:44 Météo 2  
19:45 Les années bonheur  
22:10 Marathon des sables 2013  
22:12 CD'aujourd'hui  
22:15 On n'est pas couché



06:05 La Panthère rose  
06:10 La Panthère rose  
06:20 Les Dalton  
06:30 Les Dalton  
06:35 Les Dalton  
06:45 Les Dalton  
07:55 Ninjago  
07:20 Nini Patalo

07:25 Nini Patalo  
07:35 Les nouvelles aventures de Peter Pan  
08:00 Scooby-Doo, Mystères Associés  
08:30 Garfield & Cie  
08:40 Garfield & Cie  
08:55 Garfield & Cie  
09:10 Tortues Ninja  
09:35 Dofus : aux trésors de Kerubim  
09:50 C'est pas sorcier  
10:20 Consomag  
10:25 Météo  
10:30 La voix est libre  
11:00 12/13 : Journal régional  
11:25 12/13 : Journal national  
11:50 30 millions d'amis  
12:20 Duo de vie  
12:25 Les grands du rire  
13:55 Keno  
14:00 En course sur France 3  
14:25 Samedi avec vous  
15:45 Expression directe  
15:50 Un livre toujours  
16:00 Les carnets de Julie  
16:55 Questions pour un champion  
17:30 Avenue de l'Europe  
17:55 Ma maison s'agrandit  
18:00 19/20 : Journal régional  
18:30 19/20 : Journal national  
18:58 Météo  
19:00 Tout le sport  
19:15 Zorro  
19:45 Mongeville  
21:25 Mon ami Pierrot  
22:50 Météo  
22:55 Soir 3



06:45 Mon oncle Charlie  
07:10 Mon oncle Charlie  
07:30 Cold Blood  
09:00 38 témoins  
10:40 Album de la semaine  
11:10 Shitcom  
11:15 La météo  
11:20 Rencontres de cinéma  
11:45 Le supplément  
12:45 L'effet papillon  
13:25 Samedi sport  
13:30 Intérieur sport  
13:50 Montpellier / Toulouse  
15:50 Troyes / Paris-SG  
18:00 Le JT  
18:10 Salut les Terriens !  
19:25 Made in Groland  
19:55 The Expatriate  
21:35 Jour de rugby  
22:20 Jour de foot



06:20 Geronimo Stilton  
06:40 Kid & toi  
06:45 M6 boutique  
09:05 Cinésix  
09:25 Norbert et Jean : le défi  
10:30 Norbert et Jean : le défi  
11:40 Météo  
11:45 Le 12.45  
12:05 Le mag  
13:45 C'est ma vie  
15:00 C'est ma vie  
16:35 Accès privé  
17:40 Un trésor dans votre maison  
18:40 Météo  
18:45 Le 19.45  
19:05 Scènes de ménages  
19:50 Hawaii 5-0  
20:40 Hawaii 5-0  
21:30 Hawaii 5-0  
22:20 Hawaii 5-0

## La sélection

19h50  
*The Voice, la plus belle voix - Divertissement*

Episode 11 - Durée : 2h30mn  
Créé par le fondateur d'Endemol John de Mol, The Voice est un concept néerlandais de télé-crochet lancé en 2010 sous le nom The Voice of Holland. Suite au succès remporté par le programme aux Pays-Bas, le concept s'est vendu dans plus de 40 pays, des Etats-Unis à la Chine en passant par la Russie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France. Le concept : dénicher des talents à l'aveugle en se basant uniquement sur la voix des candidats.



## 19h45



## Les années bonheur - Divertissement

Durée : 2h25mn



## 19h45

## Mongeville - Téléfilm policier



La nuit des loups - Durée : 1h40mn  
A Bordeaux, Antoine Mongeville, un ancien juge d'instruction, rencontre Axelle Ferrano, une enquêtrice de la police judiciaire. Tandis que l'ex-magistrat semble s'intéresser à des disparitions de jeunes femmes, Axelle, de son côté, tente de comprendre le suicide inexplicable d'un chef d'entreprise. Au gré de leurs investigations, Antoine et Axelle se voient contraints de collaborer. Malgré leurs rapports souvent difficiles et leurs tempéraments diamétralement opposés, l'ancien juge et la jeune policière découvrent que, malgré tout, bien des choses les rapprochent...



## 19h55

## The Expatriate - Thriller de Philipp Stölzl



Avec : Aaron Eckhart, Olga Kurylenko, Liana Liberato, Neil Napier, Kate Linder, Alexander Fehling, Garrick Hagon, Eric Godon, David Bark-Jones, Simone-Elise Girard, Debbie Wong, Nick Alachiotis

Durée : 1h40mn  
Un ancien agent de la CIA décide de raccrocher pistolets et micros clandestins pour se consacrer à sa fille, qu'il n'a pas vue grandir et qui va bientôt fêter ses 15 ans. La Belgique lui semble être le pays idéal pour la réalisation de son projet. Il y trouve un emploi dans une multinationale, où il exerce les fonctions de responsable de la sécurité. L'avenir qui lui semble désormais assuré, se gâte lorsqu'il découvre coup sur coup que la multinationale n'existe pas, que ses soi-disant employés se sont évaporés et que son assistant est surtout chargé de l'aider à mourir. La solution s'impose d'elle-même : fuir, mais pas sans sa fille...



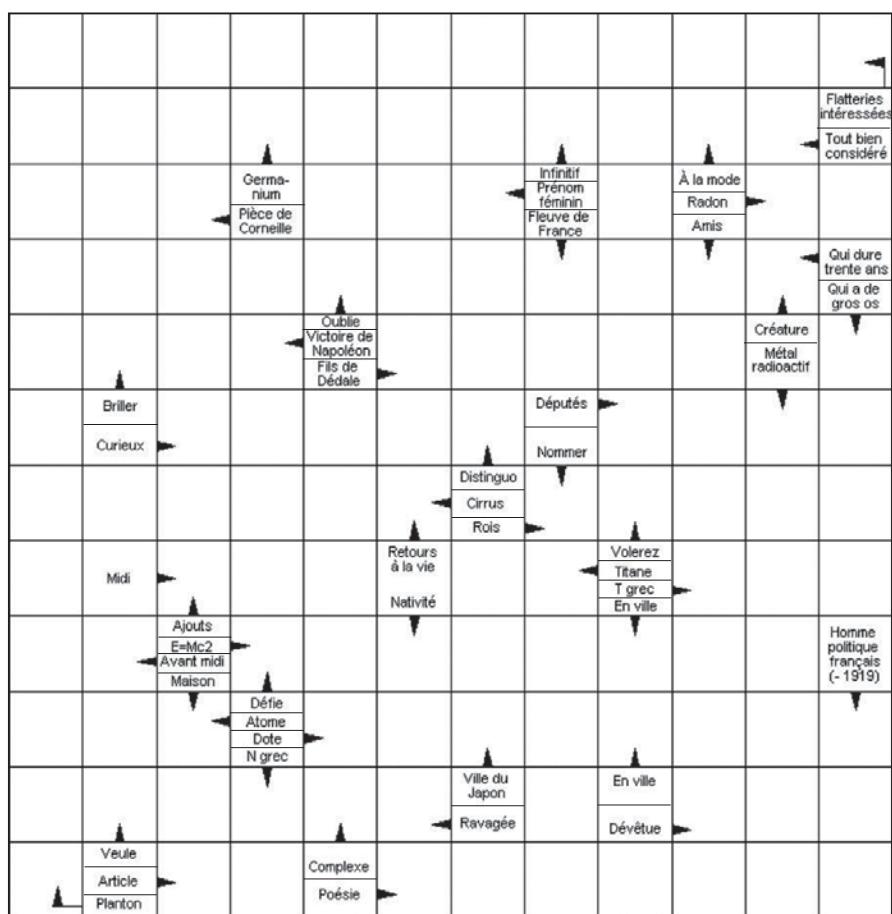
## 19h50

## Hawaii 5-0 - Série policière



Kapu - Episode 12 - Saison 3 - Durée : 50mn  
Danny et Steve enquêtent sur le meurtre de Joel Cutler, un professeur de l'université d'Oahu dont le corps décomposé a été retrouvé dans une cuve d'acide. Patrick Roth, son employeur, Bram Helms, son assistant, et Tyler Brown, un élève soupçonné de tricherie, font figure de principaux suspects. De son côté, Kono doit assurer la protection de Sang Min, appelé à témoigner au cours d'un procès. Mais l'homme parvient à échapper à la surveillance dont il fait l'objet. Quant à Danny, il reçoit la visite de son neveu, venu du New Jersey...

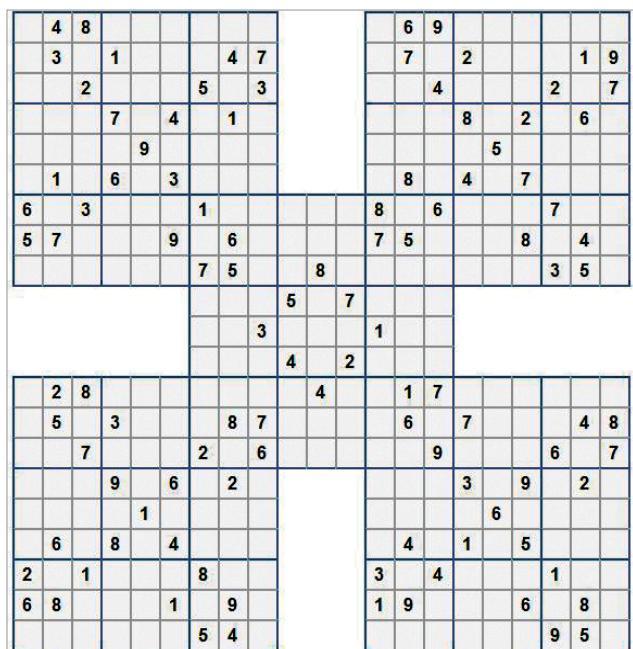
## Mots fléchés n°245



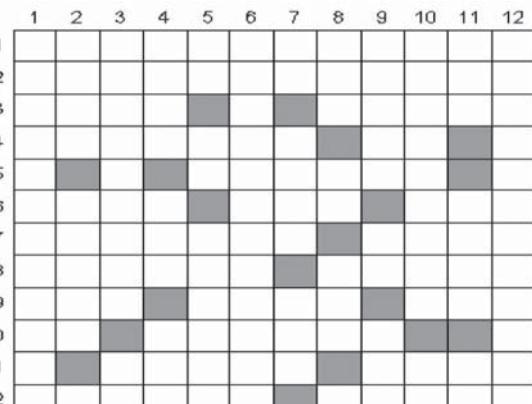
## Samuraï-sudoku n°245

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°245



## Horizontalement:

- 1.Ambiguité
- 2.Conduite assurant la circulation d'un fluide
- 3.Firmament - Compact, épais
- 4.Relatif à l'O.N. U. - Dieu solaire
- 5.Commis une faute d'orthographe, de français
- 6.Comm. de Suisse - Unité d'enseignement et de recherche - Pronom personnel
- 7.Immédiatement - Qui n'est pas mûr
- 8.Fraternité - Étoffe de soie croisée
- 9.Issue - Escarpé - Cousin et gendre du prophète Mohamed (QSSL)
- 10.Canadien National - Fallacieux
- 11.Lieu, situation qui procure du calme
- 12.Furoncle
- 13.Prouesse - Homme d'État guinéen

## Verticalement:

- 1.Fréquentations
- 2.Dextre - État de l'Arabie
- 3.Fluxion de poitrine - Oui
- 4.Peintre néerlandais - Pianiste et compositeur français - Grade universitaire
- 5.Pronom personnel - Conifère - Naïve et un peu sotte
- 6.Taillerais qqch en biseau
- 7.Difficulté - Gros nuage épais - Ordonne
- 8.Palefrenier - Tour - En plus
- 9.Retira - Eu égard à - Écrivain et sémiologue italien
- 10.Compositeur argentin - Lutécium
- 11.Ile grecque - Fait de vive voix - Richesse
- 12.Chalcolithique

## Proverbes

Gourmand comme le feu, ses genoux sont faibles.

Proverbe algérien

Le bien est de plomb, le mal est de plume.

Proverbe berbère

Là où la diplomatie a échoué, il reste la femme.

Proverbe arabe

Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger

Proverbe français

## C'est arrivé un 13 avril

1598 : Henri IV signe l'édit de Nantes.

1796 : bataille de Millesimo (victoire française lors de la campagne d'Italie).

1919 : massacre d'Amritsar : les soldats britanniques tuent plusieurs centaines d'Indiens lors d'un rassemblement politique pacifique.

1943 : massacre de Katyń : Radio-Berlin rend la découverte publique de l'exécution soviétique de prisonniers polonais.

1953 : le directeur de la CIA Allen Dulles lance le projet MK-Ultra de manipulation mentale.

1975 : début de la guerre du Liban

1975 : assassinat de François Tombalbaye lors d'un coup d'Etat au Tchad.

## Célébrations :

- Cambodge et Laos : Premier jour du Nouvel An (Songkran cambodgien et Boun Pi May Lao laotien).

- Équateur : Dia del maestro, Fête des professeurs.

- Thaïlande : Fête du Songkran célébrant le nouvel an.

## LIGUE 1 / ES SÉTİF Karaoui et Gourmi passeront en conseil de discipline demain

**Les joueurs de l'ES Sétif, Amir Karaoui et Khaled Gourmi, seront auditionnés demain en conseil de discipline du club de Ligue 1 de football pour s'expliquer sur leur comportement la veille du match devant opposer leur équipe face au MC Alger ce vendredi (17h00) au stade du 5-juillet en demi-finale de la Coupe d'Algérie, indique le président du département football à l'Entente, Hassen Hamar.**

«Karaoui et Gourmi n'avaient pas à se comporter de la sorte. Ils répondront de leur acte devant les membres de la commission de discipline demain», a déclaré le responsable du détenteur du doublé (championnat et coupe d'Algérie) à la Radio nationale.

Le milieu Karaoui et l'attaquant



Gourmi ont piqué une vive colère lors de la dernière séance d'entraînement de leur équipe à Sétif quelques heures avant leur déplacement dans la capitale, après s'être rendu compte qu'ils n'allait pas être alignés dans le onze de départ contre le Doyen.

«Il n'y a pas de joueur dans l'équipe qui ait signé un contrat comme titulaire, tous les joueurs sont sur un pied d'égalité devant le staff technique», a

ajouté Hamar, déterminé à faire respecter la discipline au sein de son club.

Les deux joueurs, ayant boycotté dans un premier temps leur équipe en ne se présentant pas à l'aéroport de Sétif à l'heure de l'embarquement, ont rallié la capitale par route.

Ils ont rejoint leurs coéquipiers au niveau de leur lieu d'hébergement à Alger, mais ils ne devraient pas être de la partie face au MCA.

## CHAMPIONNAT L2 (27<sup>e</sup> JOURNÉE)

## Aïn Fekroun et l'Arbaâ sur du velours, lutte acharnée pour le maintien



Les co-leaders du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, le CRB Aïn Fekroun et le RC Arbaâ, devraient évoluer sur du velours samedi lors de la 27<sup>e</sup> journée en accueillant respectivement l'AB Merouana et le MC Saïda, tandis qu'en bas du tableau, la lutte pour le maintien va se resserrer à quatre journées de l'épilogue.

Aïn Fekroun et l'Arbaâ pourraient assurer mathématiquement leur accession en Ligue 1 dès ce week-end, en cas de succès face à Merouana (8e) et Saïda (13e) qui luttent pour leur survie parmi les professionnels de la L2, conjugués aux défaites de l'ES Mostaganem et de l'USM Blida, qui occupent conjointement la 4<sup>e</sup> place, à l'extérieur contre le CR Témouchent (16e) et le SA Mhamadia (14e). Si les deux

co-leaders auront la tâche relativement facile à domicile devant leurs supporters pour empocher les 3 points de la victoire, c'est l'ES qui risque de retarder l'accèsion du CRBAF et du RCA puisqu'elle aussi devrait évoluer sur du velours, quoiqu'en déplacement, face à la lanterne rouge, déjà reléguée en division amateur et complètement démolisée avec 6 petites unités au classement en 26 matches. L'USMB sera mise,

quant à elle, à rude épreuve face au SAM, premier relégable et encore sous le coup de la suspension de son terrain, assortie de huis clos pour les incidents ayant émaillé son match perdu à domicile contre le CRBAF (2-3).

Samedi, les «Orange» du SAM devront évoluer pour la 2<sup>e</sup> semaine de suite au stade de Tighennif et sans la présence du public, après leur faux-pas le week-end dernier contre l'O Médéa (1-1).

De son côté, le MO Béjaïa (3e), bien parti pour réaliser (enfin) le rêve de ses supporters d'accéder en L1 après plusieurs essais, se déplacera à Alger pour en découdre avec le NA Hussein Dey (9e), menacé lui aussi par la relégation, tout comme l'O Médéa (12e) et le MSP Batna (11e) qui s'affronteront dans un match à six points où le perdant risque gros. Autre match intéressant au programme de la 27<sup>e</sup> journée, celui entre l'USM Annaba (8e) et le MO Constantine, avant-dernier, dans un derby de l'Est plus important pour les «Moscistes» que pour les Bônois. Enfin, la rencontre AS Khroub (7e) - ASM Oran (6e) aura l'allure de vacances précoces pour deux équipes n'ayant plus rien à espérer en cette fin de saison.

APS

### Solution Samurai-sudoku N°244

9	7	5	3	1	4	6	2	8
6	2	1	8	9	7	5	3	4
4	3	8	5	6	2	1	7	9
7	1	4	6	2	3	8	9	5
2	9	3	4	8	5	7	6	1
5	8	6	1	7	9	2	4	3
3	6	7	9	5	8	4	1	2
8	4	2	7	3	1	9	5	6
1	5	9	2	4	6	3	7	8

5	8	6	1	4	2	7	9	3
1	3	2	9	7	8	6	5	4
4	7	9	3	6	5	8	2	1
2	4	5	6	7	8	9	1	3
3	2	6	7	8	9	1	3	6
4	5	6	7	8	9	2	3	1
7	1	8	6	5	3	2	4	9
6	9	3	4	2	1	5	6	8
8	7	5	6	4	3	9	8	2

### Solution Mots Croisés N°244

BRINDEZINGUE  
RECOUPE■E■XX  
IMA■PINOCHE  
NORIA■I■ROLE  
QUEBRACHO■LR  
US■ACRA■LYON  
E■RG■A■BOUDE  
BEAU■BURGAU■  
AC■EMILienne  
LUC■OSTO■UT  
EMONDER■ACME  
REQUERANTE■L

### Solution Mots Fléchés N°244

KIRGHIZISTAN  
AVIRON■VP■XI  
LETAL■TRALEE  
ESTUAIRE■I■R  
I■E■NAISSEZ■  
DARD■KASUGAI  
OS■EGO■E■ENE  
SPOT■URSS■ZN  
CIVETTE■CHIA  
ORAN■IULE■B■  
PELURES■VAAL  
E■EEE■SIERRE

**CHAMPIONNAT RÉGIONAL  
INTER-POLICES  
DE TIR AU PISTOLET**

**Suprématie  
des tireurs  
de la Sûreté  
d'Alger**

Les tireurs de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont largement dominé leurs concurrents au Championnat régional inter-polices de tir au pistolet automatique (saison 2012-2013), dont les compétitions ont été closes, jeudi, à l'Ecole d'application de la Sûreté nationale de Soumaa (Blida).

Deux tireurs de la sûreté de Blida ont, également, su tirer leur épingle du jeu lors de cette compétition marquée par la participation de 114 tireurs, dont 54 femmes, représentant les polices de 11 wilayas du centre du pays, et la qualification de 16 tireurs et 8 tireuses au Championnat national de tir au pistolet automatique prévu en juin prochain.

Résultat techniques de ce championnat :  
**Classement par groupes - garçons :**

- 1- Alger
- 2- Blida
- 3- Aïn Defla

**Classement individuel - garçons**

- 1- Beziout Hassan (Alger)
- 2- Boumedienne Abdallah (Blida)
- 3- Djilali Sayah (Aïn Defla)

**Classement par groupes - filles**

- 1- Alger
- 2- Tipasa
- 4- Boumerdès

**Classement individuel - filles**

- 1- Boudjemaa Rokia (Alger)
- 2- Bensahel Hassiba (Alger)
- 3- Hamidi Rahma (Alger)

A noter que chaque tireur dans cette compétition a eu droit à 24 coups aux tests, et 5 coups en 4 étapes, selon les explications du président du bureau sport du département régional de la santé, de l'action sociale et des sports de la région centre, le commissaire principal Khider Moussa.

**BASKETBALL :  
CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION**

**Résultats  
de la 5<sup>e</sup> journée**

Résultats des rencontres de la 5<sup>e</sup> journée du dernier tournoi des «play-off» du championnat d'Algérie de Super-Division de basket-ball à Alger, disputées jeudi à Staoueli et Birkhadem:

**5<sup>e</sup> journée (11 avril 2013):**

**A Staoueli :**  
CSM Constantine - WA Boufarik 71-51  
IRBB Arréridj - USM Blida 73-75

**A Birkhadem:**

NB Staoueli - US Sétif) 74-81  
GS Pétroliers - CRB Dar Beida 84-69

**Classement**

**Pts**

**J**

1. GS Pétroliers	10	5
2. US Sétif	9	5
- CSM Constantine	9	5
4. CRB Dar Beida	8	5
5. NB Staoueli	7	5
-, USM Blida	7	5
7. IRBB Arréridj	5	5
-, WA Boufarik	5	5

**Vendredi (6<sup>e</sup> journée):**

**A Staoueli :**  
US Sétif - CRB Dar Beida (15h00)  
WA Boufarik - IRBB Arréridj (17h00)

**A Birkhadem:**

NB Staoueli - CSM Constantine (15h00)  
USM Blida - GS Pétroliers (17h00)

**Samedi (7<sup>e</sup> journée):**  
**A Staoueli :**  
CSM Constantine - US Sétif (12h00)  
CRB Dar Beida - USM Blida (14h00)

**A Birkhadem:**  
IRBB Arréridj - NB Staoueli (12h00)  
GS Pétroliers - WA Boufarik (14h00).

**CHAN-2014 (PRÉPARATION)**

# Les Verts débutent leur 1<sup>er</sup> stage sans 8 joueurs de l'USM Alger

La sélection algérienne de football A' effectuera à partir d'aujourd'hui un stage de trois jours au centre technique de Sidi Moussa, son premier en vue de sa double confrontation contre la Libye en juin et juillet prochains, pour le compte des éliminatoires du championnat d'Afrique des locaux (Chan-2014) prévu en Afrique du Sud.

Fraîchement installé aux commandes techniques de cette équipe, Toufik Korichi et ses deux assistants, ont fait appel à trente joueurs pour prendre part à ce regroupement, où il sera question notamment d'une prise de contact entre le staff technique et les joueurs.

Seulement, le stage débutera sans huit joueurs, tous de l'USM Alger, appelés à rejoindre leurs coéquipiers au centre technique de la Fédération algérienne de football (FAF) après leur retour d'Oran où ils donneront la réplique avec leur équipe au MC Oran samedi (17h00) en demi-finale de la Coupe d'Algérie.

Korichi et ses collaborateurs qui ont pris le soin de convoquer plusieurs joueurs ayant déjà participé aux différentes étapes de la sélection première sous la conduite du Bosnien, Vahid Halilhodzic, devront faire le tri d'ici au match aller contre les «Chevaliers de la Méditerranée», le 23 juin au stade



Mustapha-Tchaker de Blida. Le match retour lui, se déroulera deux semaines après à Tripoli, après la levée d'interdiction à la Libye d'accueillir des rencontres internationales.

## Beldjilali affiche ses ambitions

Parmi les joueurs concernés par le premier regroupement de l'équipe nationale des locaux, le milieu de terrain offensif et capitaine de la JS Saoura, Kaddour Beldjilali, l'une des révélations de la saison actuelle au vu du rôle déterminant qu'il joue avec la première formation du Sud algérien évoluant dans le championnat d'élite.

Le joueur de 24 ans, très content de cette première convocation au sein d'une sélection nationale, affiche d'emblée ses ambitions. «Mon objectif

est de faire de l'équipe A' un tremplin pour l'équipe première», a-t-il déclaré à l'APS la veille de son déplacement à Alger pour faire ses premiers pas sous les couleurs nationales.

«Tout le monde à Béchar est content pour moi. Je ferai tout pour gagner une place au sein de cette sélection et contribuer à sa qualification au Chan. Je rêve de participer à cette compétition pour la première fois de ma carrière», a-t-il ajouté.

L'Algérie s'était qualifiée à la précédente édition du Chan-2001 aux dépens de la Libye. Lors de la phase finale déroulée au Soudan, les Verts, sous la conduite de l'entraîneur Abdelhak Benchikha, ont terminé à la quatrième place après avoir été battu par la Tunisie en demi-finale (1-1, tab 5-3) et le Soudan en match de classement pour la troisième place (1-0).

**COUPE D'ALGÉRIE U-21**

# USM El Harrach - ASO Chlef en finale le 30 avril

L'USM El Harrach et l'ASO Chlef se sont qualifiées pour la finale de la Coupe d'Algérie des moins de 21 ans de football, prévue le 30 avril prochain à l'issue des demi-finales disputées vendredi.

L'USMHA a éliminé le CA Batna sur le score de 1 à 0 tandis que l'ASO Chlef a sorti l'AB Merouana (Ligue 2) 4-1.

La Coupe d'Algérie des U-21 est réservée exclusivement aux clubs de Ligue 1 et 2 professionnelles. L'USM El Harrach occupe actuellement la cinquième place du championnat

des U-21 de Ligue 1, devançant d'une longueur l'ASO Chlef.

Voici les dates des finales de la Coupe d'Algérie de jeunes catégories:

- U-21: USMH - ASO Chlef le 30 avril
- U-20: USM Blida - ASM Oran le 26 avril à 15h00 à Aïn Defla
- U-17: JS Kabylie - ES Sétif le 27 avril à 16h00 à Zeralda
- U-15: Paradou AC - ASO Chlef le 27 avril à 14h30 à Zeralda
- U-13: le 27 avril à 14h30 à Sétif.

**CHAMPIONNAT DU MAROC**

# Plusieurs actes de vandalisme commis avant le match au sommet Raja-FAR

Plusieurs actes de vandalisme ont été commis jeudi soir peu avant le match au sommet entre le leader Raja de Casablanca face au second des FAR de Rabat (1-1), comptant pour la 23<sup>e</sup> journée du championnat marocain de première division de football, ayant causé des dégâts à des biens publics et privés dans des quartiers de la ville de Casablanca, a indiqué hier le ministère de l'Intérieur.

Lors de ces actes, les vitres de huit rames du tramway, de sept autobus de transport public et de 13 voitures légères ont été brisées, outre la dégradation de façades de 15 locaux de commerce, a précisé la même source, ajoutant que les



forces de l'ordre ont interpellé 193 individus pour leur implication présumée dans ces actes. La violence dans le sport, en l'occurrence le football, constitue un fléau au Maroc où on assiste à des incidents violents causant parfois des pertes humaines, des blessés et des dégâts matériels estimés à des dizaines de millions de dirhams, notamment lors des derbys. Le gouvernement marocain avait introduit, en juillet 2011, de

nouveaux articles au code pénal sanctionnant sévèrement les personnes coupables de violence commise lors ou à l'occasion de compétitions ou de manifestations sportives.

Le texte de loi prévoit notamment des peines d'emprisonnement allant d'un à cinq ans et des amendes pouvant atteindre 20.000 dirhams contre des personnes qui participent à des actes de violence.

Il sanctionne d'une réclusion de 10 à 20 ans «les instigateurs et les provocateurs des faits» perpétrés volontairement mais qui ne visait pas à mettre fin à la vie de la victime.

## SÉLECTION U-20

# «La FAF a fauté en confiant les juniors à un entraîneur étranger» (Hamid Zouba)

L'ancien sélectionneur national, Hamid Zouba, a estimé jeudi que la Fédération algérienne de football (FAF) «a fauté en confiant à un entraîneur étranger» les commandes techniques de la sélection algérienne des moins de 20 ans, éliminée dès le premier tour du championnat d'Afrique de sa catégorie qui s'est déroulé en mars dernier en Algérie.

«La FAF a commis une erreur en désignant un entraîneur étranger (le Français, Jean-Marc Nobile, ndlr) à la tête de la sélection des U-20.

Dans les catégories jeunes, il serait mieux de faire confiance aux entraîneurs locaux», a déclaré à l'APS le premier entraîneur algérien à avoir gagné une coupe d'Afrique des clubs avec le MC Alger en 1976.

«J'estime, d'après notre expérience dans le domaine, qu'il n'y a pas mieux que de désigner des techniciens locaux pour encadrer les sélections jeunes. L'entraîneur algérien est le mieux placé pour connaître les mentalités de nos enfants», a ajouté Zouba. Il ne s'est toutefois pas opposé

à des



«missions d'experts étrangers» en Algérie, à même de contribuer à la réussite de la formation à travers leurs orientations, «surtout qu'il s'agit d'un domaine longtemps délaissé chez nous», selon ses dires. Nobile, premier entraîneur étranger à avoir dirigé les juniors algériens, avait échoué dans sa mission après 15 mois de travail.

Son équipe a terminé dernière au classement du groupe A dans le championnat d'Afrique à Oran et Aïn Témouchent, synonyme d'une élimi-

nation précoce. «Il faut réhabiliter l'entraîneur local, notamment au niveau des catégories jeunes. On a essayé l'option étrangère, et le résultat est là: un échec total», a regretté l'ancien joueur de la glorieuse équipe du FLN.

Un avis partagé par le sélectionneur des juniors égyptiens, fraîchement sacrés champions d'Afrique, Rabie Yacine, qui avait déclaré à l'APS en marge de l'épreuve continentale qu'il était «contre la nomination d'entraîneurs étrangers au niveau des catégories jeunes».

## Publicité

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DE LA WILAYA DE OUARGLA  
NIF: 0990.300.1900.7821**

**Programme: 054/2012 Budget Wilaya**

**Intitulé de l'opération : Etude préliminaire des périmètres de concession agricole en lots.**

**Source de financement: Budget Wilaya 2012**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 23 /2013

La direction des services agricoles de la wilaya de Ouargla lance un Avis d'appel d'offres National restreint pour:

### ETUDE PRELIMINAIRE DES PERIMETRES DE CONCESSION AGRICOLE SUR 10490 HAS A TRAVERS LA WILAYA DE OUARGLA (2<sup>e</sup> tranche)

**Lot 01 :** Etude préliminaire des périmètres de concession Agricole sur 5415 Has aux Daïras de Meggarine, Temacine et Touggourt.

**Lot 02 :** Etude préliminaire des périmètres de concession Agricole sur 5075 Has aux Daïras de Sidi Khouiled et Ouargla .

Les bureaux d'études ou groupement de Bureaux d'études ayant Agrément en Hydro-Agricoles ou Aménagement Rural peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des services agricoles de la wilaya de Ouargla, sise à la rue El Quods Tel: 029.71.22.74.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

#### 1-Offre technique:

01-Agrément en hydro-agricole ou Aménagement Rural en cours de validité à la date de l'ouverture des plis (copie légalisée).

02-Registre du commerce (Copie légalisée).

03-Casier judiciaire du gérant ou du directeur du bureau d'étude en cours de validité à la date de l'ouverture des plis (copie légalisée).

04-Carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée).

05-Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de l'ouverture des plis (copie légalisée).

06-Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS apurée ou accompagnée d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de l'ouverture des plis (copie légalisée).

07-Planning prévisionnel de réalisation des études.

08-Statut pour les entreprises concernées (copie légalisée).

09-Attestation de déclaration des comptes sociaux établie par le CNRC en cours de validité à la date de l'ouverture des plis pour les entreprises concernées. (Copie légalisée).

10-Cahier des charges doit être daté, paraphé et renseigné.

11-Déclaration de probité dûment datée et signée (établie selon le modèle du cahier des charges).

12-Déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée (établie selon le modèle du cahier des charges).

13-Bilans fiscaux des années (2009-2010-2011) (copie légalisée).

14-Références professionnelles du bureau d'étude. Appuyées par des copies légalisées des attestations de bonnes exécutions des études similaires réalisées.

15-Moyens matériels à mettre à pied d'œuvre pour ce projet appuyée par des copies légalisées des pièces justificatives de propriété (carte grise et assurance ou facture pour

## CLASSEMENT FIFA L'Algérie perd une place et se retrouve 35<sup>e</sup>

La sélection algérienne de football a perdu une place et se retrouve 35<sup>e</sup> au classement de la Fédération internationale (FIFA) du mois d'avril publié jeudi sur le site de l'instance internationale et marqué par le statu quo dans le trio de tête (Espagne, Allemagne et Argentine). Sur le plan africain, les «Vert» sont 5<sup>e</sup>, derrière la Côte d'Ivoire (12<sup>e</sup>, +1), le Ghana (22<sup>e</sup>, -2), le Mali (26<sup>e</sup>, -2) et le champion d'Afrique du Nigeria (31<sup>e</sup>, -1). Le Burkina Faso, adversaire de l'Algérie en match amical le 2 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida et finaliste malheureux de la dernière Coupe d'Afrique des nations, occupe la 50<sup>e</sup> place. Concernant le classement des adversaires des hommes de Vahid Halilhodzic dans les éliminatoires du Mondial-2014, il s'établit comme suit : Mali (26<sup>e</sup>, -2), Bénin (9<sup>e</sup>, -1) et Rwanda (13<sup>e</sup>, -3). Au niveau arabe, l'Algérie est 1<sup>re</sup> du classement devant la Tunisie (41<sup>e</sup>, +3), la Libye (65<sup>e</sup>, 0), l'Egypte (68<sup>e</sup>, +7) et le Maroc (74<sup>e</sup>, +3). Concernant la tête du classement général, la Croatie a fait irruption dans le Top 5 (4<sup>e</sup>, +5), derrière un trio de tête inchangé (Espagne, Allemagne et Argentine), alors que le Brésil recule encore d'un rang pour tomber à la 19<sup>e</sup> place. Les Croates se classent juste devant le Portugal (5<sup>e</sup>, +2). A l'inverse, l'Angleterre (7<sup>e</sup>, -3) et l'Italie (8<sup>e</sup>, -3) dégringolent. De son côté, le Brésil poursuit sa chute et tombe à son pire classement historique (19<sup>e</sup>), juste devant la France (18<sup>e</sup>, -1), deux nations doublées par la Belgique (16<sup>e</sup>, +3). L'édition d'avril du classement mondial de la FIFA prend en considération 120 matches internationaux «A», dont 83 étaient des rencontres de qualification au Mondial-2014 au Brésil et 20 autres ont été jouées dans le cadre de la Challenge Cup de la Fédération asiatique de football (AFC). Les 17 autres étaient des matches amicaux. Le prochain classement mondial de la FIFA sera publié le 9 mai 2013.

## FORMATION

### Une Académie nationale de la fondation FLN bientôt ouverte à Relizane

Vingt-huit joueurs ont été choisis à l'issue du deuxième tournoi national des écoles de football de la fondation de l'équipe du Front de Libération nationale (FLN) pour faire partie d'une nouvelle académie qui sera mise en place prochainement à Relizane sous l'égide du Wali de cette wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de Hamid Zouba, responsable à la fondation. Les joueurs en question sont âgés de 12 ans et habitant dans différentes contrées du pays, a fait savoir l'ancien sélectionneur national, ajoutant que leurs parents seront bientôt sollicités pour donner leur feu vert. «Les jeunes sélectionnés sont les meilleurs de la deuxième édition des écoles de football de notre fondation, à laquelle ont pris part, lors de la première semaine de ce mois, pas moins de 39 écoles de différentes wilayas», a encore expliqué Zouba.

La fondation de l'équipe du FLN, composée d'anciennes gloires du football algérien pendant la guerre de libération, avait lancé un projet de création d'écoles de football il y a plus d'une année. Son objectif est de «contribuer dans la renaissance» du sport roi en Algérie, en misant sur la formation «un volet délaissé par les clubs», a estimé Zouba. Elle a réussi jusqu'à présent, en collaboration avec les Walis et le Ministère de la Jeunesse et des sports (MJS), à ouvrir des écoles dans 41 wilayas, confiées chacune à deux techniciens affiliés au MJS, et travaillant en totale coordination avec les membres de la fondation, selon la même source.

«Il nous reste à couvrir sept wilayas du Sud. On compte ouvrir trois écoles à Béchar, Naâma et Adrar avant la fin du mois d'avril courant», a promis Zouba, poursuivant que l'ambition de ces écoles est «d'alimenter par un maximum de bons joueurs les clubs de leurs régions respectives, à partir des catégories minimes».

## MARATHON

### Abdelhak Seddiki s'illustre au 6<sup>e</sup> ultra-marathon des Zibans



L'athlète Abdelhak Seddiki, du club «Atlantic» de Bouchaoui (Algér) s'est illustré au cours du 6<sup>e</sup> ultra-marathon des Zibans, couru sur une distance de 100 km, jeudi, en marge des journées médicochirurgicales de la ville d'Ouled Djellal (Biskra).

Le vainqueur de la course a franchi la ligne d'arrivée en réalisant un temps de 9h 58 min. Dix-sept (17) athlètes, dont un coureur français, ont pris part à cet ultra-marathon disputé sur un parcours aménagé entre le lieu-dit Djedjane Benamar, près de Biskra, et le stade communal d'Ouled Djellal.

Les concurrents se sont dits «ébahis» par les paysages qu'ils ont eu à traverser tout le long du parcours, traversant les Zibans occidentaux et leurs oasis arrosées par le mythique cours de l'oued Djeddi.

Le Dr Abderrahmane Benbouzid, coordinateur des journées médicochirurgicales, a souligné que l'objectif de cet ultra-marathon est de sensibiliser le public sur l'importance de la pratique sportive pour la santé.

APS

## LE STAGE DE L'ÉQUIPE NATIONALE A COMMENCE AUJOURD'HUI

### Les choses sérieuses commencent pour Kourichi

#### M.A.F

L'équipe nationale A' de football, composée de joueurs locaux, entame aujourd'hui un mini-stage bloqué au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue de la double confrontation face à la Libye, qualificative au prochain championnat d'Afrique des nations Chan 2014, prévu au début de l'année prochaine en Afrique du Sud.

Le nouveau coach national, Taoufik Kourichi, assisté de Lakhdar Belloumi et Rachid Cherradi, a fait appel à 30 joueurs de cru en vue de ce regroupement, qui s'étalera sur trois jours.

Ce stage servira au nouveau staff technique pour prendre contact avec les joueurs, et leur expliquer la méthodologie de travail qui sera de mise.

La sélection nationale disputera le match aller face à la Libye, le 23 juin au stade de Mustapha Tchaker de Blida, alors que le match retour se jouera à



Tripoli, entre le 3 et le 5 juillet, rappelle-t-on.

Taoufik Kourichi est appelé à mener les Verts pour la phase finale du Chan, un objectif pour lequel la fédération algérienne de football (FAF) ne compte pas lésiner sur les moyens pour l'atteindre.

Lors de la dernière édition du Chan, disputé au Soudan en 2011, l'Algérie, dirigée à l'époque par Abdellah Benchikha, a terminé la compétition au pied du podium après sa défaite au match de classement face au pays organisateur (1-0).

## EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

### Idir Ouali sur le point de rejoindre les Verts

L'attaquant algérien de Dynamo Dresden (Bundesliga 2 allemande de football), Idir Ouali, devrait bientôt rejoindre l'équipe nationale de football, en vue des prochaines échéances, a-t-on appris auprès d'une source proche de la Fédération algérienne de football (FAF).

Après avoir assuré les services de Yacine Brahimi, Saphir Taïder, et Nabil Ghilas, convoqués pour le dernier match face au Bénin (3-1), disputé le 26 mars à Blida, comptant pour la 3<sup>e</sup> journée (Gr H) des éliminatoires du Mondial 2014, l'instance fédérale, en concertation avec le staff technique de la sélection, continue de prospection en Europe, afin de dénicher les perles rares.

Le dernier élément suivi n'est autre que Ouali (24 ans), supervisé et rencontré il y a de cela une semaine par l'entraîneur-adjoint, Nordin Korichi.

Natif de la ville de Roubaix dans le nord de la France, Ouali entame son parcours de jeune au club amateur de sa ville, le SCO Roubaix 59, dans lequel il passera quatre saisons jusqu'à ses 15 ans. Par la suite, il intègre à sa propre initiative le centre de formation Futurosport du club belge de Royal Mouscron-Péruwelz (appelé à l'époque Royal Excelsior Mouscron).



Il fait ses gammes au sein du centre de formation et de l'équipe réserve et fait ses débuts en professionnel en janvier 2007 dans le championnat Belge mais la forte concurrence en attaque est un frein à son éclosion. La saison suivante, l'ailier est rappelé en équipe première afin de pallier des blessures, une aubaine pour Ouali qui ne manque pas l'opportunité d'inscrir un buts en deux journées.

Après la rétrogradation de Mouscron en 2009, pour cause de difficultés financières, Ouali retourne en France et s'engage pour deux ans et demi avec Le Mans (Ligue 1 française), où il connaît des hauts et des bas. En fin de contrat, Idir Ouali débarque en Allemagne où il signe en 2012

un contrat de deux ans en faveur du club du Dynamo Dresden. Après un premier match remplaçant, l'Algérien convainc son monde et jouera le reste des matchs, 26 rencontres en tant que titulaire et réussit une saison honorable avec 5 buts inscrits et 2 passes décisives malgré la position difficile au classement du Dynamo qui pointe à la 15<sup>e</sup> place.

Vif et percutant, le milieu de terrain excrécent est un joueur de couloir capable de délivrer des centres précis mais aussi, par sa vitesse et sa technique, riposter dans l'axe et se mettre en position de frappe.

Le profil de ce joueur intéressé au plus haut point le coach national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, qui pourrait le convoquer en vue notamment des deux déplacements périlleux, prévus respectivement au Bénin (9 juin) et au Rwanda (16 juin), comptant pour la suite des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Un bon renfort pour les Verts en perspective.

M.A.F

## LIQUE DES CHAMPIONS (1/8 FINALE)

### Koman Coulibaly pour diriger le match JSM Béjaïa-ES Tunis

L'arbitre Koman Coulibaly officiera le match JSM Béjaïa face à l'ES Tunis, samedi 20 avril courant au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa en aller des huitièmes de finale de la Ligue des champions africaine de football, indique vendredi l'instance continentale. Coulibaly sera assisté de ses compatriotes Bala Diara et Bamba Nouhoum, alors que le quatrième arbitre sera Ousmane Karambi, ajoute la même source.

Quant au match retour, prévu à Tunis entre le 3 et le 5 mai, il sera dirigé par un trio Ghanéen composé de

Yacouba Keita (arbitre central)- Sidiki Sidibé-Aboubacrine Doubouya. Le quatrième arbitre étant Ahmed Sikoutour. Le représentant algérien s'est qualifié pour la première fois de son histoire à ce stade de la compétition, grâce au nul ramené de Kumasi (Ghana) face à l'Ashanti Kotoko (1-1), profitant du nul vierge sur son terrain lors de l'aller.

Pour sa part, l'EST, finaliste malheureux de l'édition précédente, a validé son billet en battant les Angolais de Primero Agosto en aller et retour avec le même résultat (1-0).



# CR7

## Le Best Of

Cristiano Ronaldo est, avec Messi, le joueur le plus adulé de la planète. L'attaquant portugais, aux statistiques surréalistes, est un footballeur exceptionnel. Formé au Sporting, façonné à Manchester United, il explose sous le maillot du Real Madrid où il tourne depuis 2009 à plus d'un but par match de moyenne.

Son compatriote et entraîneur au Real, José Mourinho, le place au niveau des plus grands de l'Histoire du football : «J'ai vu Maradona quelquefois. Jamais Pelé. Mais Cristiano est incroyable. Cet homme est le meilleur. Mais même lui ne peut gagner seul. La clé, c'est l'équipe». Il dispute pourtant peut-être sa dernière saison sous le maillot du Real avant de vivre une nouvelle aventure. L'Angleterre lui tend à nouveau les bras.

### UNE OFFRE DE 20M€ POUR CASILLAS

Actuellement sous contrat avec le Real Madrid, le gardien de but Iker Casillas pourrait changer d'air cet été si José Mourinho venait à rester sur le banc des Merengues. Dans ce cas, le portier ibérique pourrait prendre la direction de la Premier League. Selon le *Daily Mail*, Arsenal serait disposé à mettre 20 millions d'euros sur la table.

### United sur Falcao ?

Selon le *Daily Mirror*, Sir Alex Ferguson serait prêt à débourser 41 millions d'euros, plus Javier Hernandez, pour faire venir Radamel Falcao (Athlético Madrid) à Manchester United. Auteur de 49 réalisations en 59 apparitions en Liga sous le maillot de l'Athlético Madrid, Radamel Falcao (26 ans) n'en finit plus d'attirer les convoitises. Après Manchester City et Chelsea, c'est un autre mastodonte qui se serait positionné pour enrôler le buteur colombien. Pour convaincre le club espagnol, le manager écossais proposerait 41 millions d'euros et Javier Hernandez en échange du «Tigre».

### Balotelli suspendu trois matches !

Coup dur pour Mario Balotelli et Milan. Suite au carton jaune récolté face à la Fiorentina, qui l'a automatiquement fait suspendre pour le prochain match face à Naples, la commission disciplinaire de la Lega a décidé de suspendre l'attaquant rossonero pour deux rencontres supplémentaires. Et ce, pour avoir injurié l'un des arbitres de touche au terme de la rencontre. Nul doute que le Milan fera appel de cette lourde décision, qui le contraindra à se passer de Balotelli jusqu'au 5 mai prochain et la réception du Torino.



### United prêt à lever la clause de Varane ?

Varane va-t-il s'envoler vers la Premier League ? Après avoir été recruté à l'été 2011 par le Real Madrid en provenance de Lens, le jeune international tricolore, Raphaël Varane, pourrait succomber à la tentation de Manchester United, club où évolue un autre français, Patrice Evra. A en croire le *Daily Mail*, le board des Red Devils serait disposé à lever l'option d'achat du joueur, fixée à 30 millions d'euros. Cette saison, Varane a disputé 27 matches toutes compétitions confondues avec la formation merengue.



### Nani plaît au PSG

Wayne Rooney, Cristiano Ronaldo, Marek Hamsík, Edinson Cavani, Falcao, autant de joueurs (offensifs) rêvés par les dirigeants qataris du PSG pour la saison prochaine. Une liste à laquelle il faut désormais rajouter le nom de Nani, si l'on en croit bien sûr sur les informations du journal *Le Parisien* daté de ce vendredi. D'après le quotidien francilien, le club de la capitale serait très intéressé par le profil du Diable rouge afin de renforcer son secteur offensif l'été prochain. En fin de contrat en juin 2014, Nani a participé à seulement 10 matches de Premier League cette saison, dont 6 titularisations seulement (pour un but face à Tottenham).



Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmadjid CHERBAL**Directeur de la rédaction  
**Abdelmadjid TAREB**

**REDACTION ADMINISTRATION**  
03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021 94 66 62 (63) - **Fax** : 021 94 66 82  
**Email** : contact@dknews-dz.com - **Site** : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021 94 66 62 (63) / **Fax** : 021 94 66 82 / **Email** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.  
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP SPA - 1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél** : 021.71.16.64/021.73.71.28 - **Fax** : 021.73.95.59/021.73.99.19

Vendredi 12 - Samedi 13 Avril 2013 - 2 / 3 Jumada Al-Thani 1434 - N° 246 - Première année

## COUPE D'ALGÉRIE U-21

### USM El Harrach - ASO Chlef en finale le 30 avril

L'USM El Harrach et l'ASO Chlef se sont qualifiées pour la finale de la Coupe d'Algérie des moins de 21 ans de football, prévue le 30 avril prochain à l'issue des demi-finales disputées vendredi. L'USMH a éliminé le CA Batna sur le score de 1 à 0 tandis que l'ASO Chlef a sorti l'AB Merouma (Ligue 2) 4-1. La Coupe d'Algérie des U-21 est réservée exclusivement aux clubs de Ligue 1 et 2 professionnelles. L'USM El Harrach occupe actuellement la cinquième place du championnat des U-21 de Ligue 1, devançant d'une longueur l'ASO Chlef.

#### Voici les dates des finales de la Coupe d'Algérie de jeunes catégories:

U-21: USMH - ASO Chlef le 30 avril  
U-20: USM Blida - ASM Oran le 26 avril à 15h00 à Ain Defla  
U-17: JS Kabylie - ES Sétif le 27 avril à 16h00 à Zeralda  
U-15: Paradou AC - ASO Chlef le 27 avril à 14h30 à Zeralda  
U-13: le 27 avril à 14h30 à Sétif.

#### VOLLEYBALL

#### CHAMPIONNAT NATIONAL 1 A DE VOLLEY-BALL (17E J): Résultats partiels et classement



Résultats des rencontres et classement comptant pour la 17e journée du championnat national 1 A de volley-ball (messieurs), disputées

#### Vendredi:

PO Chlef - ITR Sétif	3-0
ES Béthioua - ASV Blida	3-1

#### Samedi (14h30) :

A Milia : OMK. Milia - NRBB Arreridj  
A Msila : RC M'Sila - MB Bejaia  
A Douera: GS Pétroliers - ES Sétif

Classement	Pts	J
1. MB Bejaia	37	16
2. ES Sétif	35	16
3. NRBB Arreridj	33	16
4. GS Pétroliers	31	16
5. O. Milia	30	16
6. PO Chlef	28	17
7. ES Béthioua	22	17
8. ASV Blida	19	17
9. RC M'Sila	9	16
10. ITR Sétif	2	17

APS

## COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALE)

# Le MC Alger bat l'ES Sétif (3-2) et va en finale

**Le MC Alger est le premier qualifié pour la finale de la Coupe d'Algérie de football (seniors) après sa victoire sur le tenant du trophée, l'ES Sétif par 3 à 2, mi-temps (3-1) en demi-finale disputée hier au stade du 5-Juillet (Alger).**

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Bouguèche (7'), Djallit (21' sp) et Bessegheir (30') pour le MCA, et Nadji (16'), Djahuit (67') pour l'ESS.

Le MC Alger jouera sa 8e finale après celles de 1971, 1973, 1974, 1976, 1983, 2006 et 2007, toutes gagnées.

Le MCA rencontrera en finale prévue le 1er mai, le vainqueur de la 2e demi-finale qui se jouera samedi (17h00) à Oran, entre le MC Oran et l'USM Alger.



#### LIGUE DES CHAMPIONS

### Bayern Munich-Barcelone et Dortmund-Real Madrid, les affiches des demi-finales

Bayern Munich-Barcelone et Borussia Dortmund - Real Madrid sont les affiches des demi-finales de la Ligue des champions selon le tirage au sort effectué vendredi au siège de l'UEFA à Nyon (Suisse). Les demi-finales auront lieu pour l'allé le 23 et 24 avril et pour le retour les 30 avril et 1er mai.

La finale se tiendra le 25 mai à Londres, dans le stade de Wembley.



#### LIGUE 1 PROFESSIONNELLE 2013-2014

### coup d'envoi le 24 août prochain

Le championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle, saison 2013-2014, débutera le samedi 24 août 2013, a annoncé vendredi la Ligue de football professionnel (LFP).

Quant au coup d'envoi du championnat de Ligue 2 professionnelle 2013-2014, il sera donné le vendredi 23 août 2013.

D'autre part, la première période d'enregistrement des joueurs (mercato d'été) est fixée du 2 juin au 31 juillet 2013, tandis que la seconde période d'enregistrement (mercato d'hiver) débute le 15 décembre 2013 et prend fin le 15 janvier 2014.

#### TOURNOI DE LA PRESSE SPORTIVE

### Coup d'envoi Lundi à 14hoo au stade du 20 août 1955 Alger

#### Voici le programme du 1er tour:

Résultats du tirage au sort: (1er tour):

El Djazairia - El Khabar  
El Adjoua - Djazair Web  
Le Temps - Echourouk  
El Ahdath - El Massa  
El Fajr - El Moudjahid  
El Wak - El Haddef/Buteur  
Sawt Al Ahram- Liberté  
DK News - ETV  
Ennahar - Echaab  
APS - ENRS  
El Wassat - Horizons  
Echourouk El Youmi- Echos d'Algérie  
Essalam - El Djazair El Djadida  
Compétition-Jeune Indépendant  
Président de l'ONJSA: Youcef Tazir

Le coup d'envoi du 7e tournoi de la presse, organisé chaque année, par l'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA), sera donné lundi 15 avril à 14h00 au stade du 20 août 1955 à Alger.

Le match d'ouverture de ce premier tour, sera animé par les équipes d'Ennahar TV à Echaab à 14h00. Elle sera suivie à 15h00 du match qui opposera Echourouk TV au Temps d'Algérie.

Les deux rencontres seront dirigées par des arbitres de la Ligue de wilaya d'Alger centre, partenaires du tournoi, à chaque édition.

Le tournoi de la presse est organisé pour célébrer la journée mondiale de la Liberté d'expression coïncidant au 3 mai de chaque année.

Des personnalités sportives seront conviées à assister au coup d'envoi du tournoi.

Les différents collègues journalistes sont aussi conviés à se joindre à nous et nous honorer de leur présence.